

Guide d'identification des principales plantes envahissantes à Mayotte et méthodes de lutte préconisées





TABLE DES MATIÈRES

P5 **PRÉSENTATION DU GUIDE**

P6-7 **PREFACE**

P8 **REMERCIEMENTS**

- P9 Les plantes indigènes et endémiques menacées à Mayotte
- P9 Les plantes exotiques envahissantes à Mayotte
- P10 Cas particulier des lianes indigènes envahissantes
- P10 Quelles perspectives d'évitement et de réduction des impacts en France et à Mayotte ?
- P11 Hiérarchisation des plantes exotiques envahissantes et potentiellement envahissantes
- P12 Les méthodes de lutte

P14-39 **ARBRES**

- P14 *Acacia mangium*
- P14 *Acacia auriculiformis*
- P16 *Aleurites moluccanus*
- P18 *Areca catechu*
- P20 *Castilla elastica*
- P22 *Cinnamomum verum*
- P24 *Elaeis guineensis*
- P26 *Kleinhovia hospita*
- P28 *Leucaena leucocephala*
- P30 *Litsea glutinosa*
- P32 *Melia azedarach*
- P34 *Sapindus saponaria*
- P36 *Spathodea campanulata*
- P38 *Syzygium jambos*

P40-53 **ARBUSTES**

- P40 *Clidemia hirta*
- P42 *Desmodium velutinum*
- P44 *Lantana camara*
- P46 *Rubus alceifolius*
- P48 *Senna alata*
- P50 *Solanum mauritianum*
- P52 *Ziziphus spina-christi*

P54-105 **HERBACÉES**

- P54 *Ageratum conyzoides*
- P56 *Alocasia macrorrhizos*
- P58 *Bambusa vulgaris*
- P60 *Bidens pilosa*
- P62 *Canna indica*
- P64 *Chloris barbata*
- P66 *Colocasia esculenta*
- P68 *Corchorus aestuans*



- P70 *Desmodium incanum*
- P72 *Furcraea foetida*
- P74 *Hippobroma longiflora*
- P76 *Justicia gendarussa*
- P78 *Kalanchoe pinnata*
- P80 *Phyllanthus amarus*
- P82 *Rivina humilis*
- P84 *Sansevieria metallica*
- P84 *Sansevieria trifasciata*
- P86 *Setaria verticillata*
- P88 *Sida cordifolia*
- P90 *Stachytarpheta jamaicensis*
- P92 *Stachytarpheta urticifolia*
- P94 *Struchium sparganophorum*
- P96 *Tridax procumbens*
- P98 *Triumfetta rhomboidea*
- P100 *Urena lobata*
- P102 *Vernonia cinerea*
- P104 *Zingiber zerumbet*

P106-115 LIANES

- P106 *Antigonon leptopus*
- P108 *Centrosema pubescens*
- P110 *Piper betle*
- P112 *Passiflora suberosa*
- P114 *Syngonium podophyllum*

P116 AUTRES LIANES

- Decalobanthus peltatus*
- Saba comorensis*
- Entada rheedii*

117 ENVAHISSANTES EN MILIEU AQUATIQUE

- Salvinia molesta*
- Eichhornia crassipe*

117 AUTRES ENVAHISSANTES FACILEMENT IDENTIFIABLES

- Annona squamosa*
- Citrus medica*
- Cocos nucifera*
- Coffea arabica*
- Psidium guajava*

P118-119 INDEX NOMS VERNACULAIRES / SCIENTIFIQUES

P120 INDEX NOMS FRANÇAIS

P120 INDEX SHIBUSHI

P121 INDEX SHIMAORÉ





Guide élaboré par l'ONF Mayotte grâce au soutien de la DEAL Mayotte et avec l'aide du CBNM et l'ONF Réunion d'après les ouvrages suivants :

TRACLET, S. (2019). *Fiches de reconnaissance des 64 principales espèces végétales exotiques envahissantes de Mayotte*. CBNM avec le soutien de l'Europe, la DEAL et la DAAF de Mayotte, 130 pages

CBNM (2014). *Fiches de reconnaissance des arbres introduits en forêt départementale de Majimbini-Madjabalini et méthodes de lutte*. CBNM, DEAL, ONF Mayotte, Département de Mayotte

ONF (2016) : *Fiches techniques sur les méthodes de lutte contre les plantes envahissantes*. ONF Réunion avec le soutien de la DEAL Réunion, 63 pages

En bibliographie, ce guide sera cité de la façon suivante :

ONF (2019) : *Guide d'identification des principales plantes envahissantes à Mayotte et méthodes de lutte préconisées*. 2019 MAYOTTE, 122 pages.

PREFACE

Les invasions biologiques sont l'une des principales causes de disparition d'espèces dans le monde, après la destruction et la fragmentation des habitats (Millennium Ecosystem Assessment 2005¹). Les impacts des espèces exotiques envahissantes sont particulièrement importants dans les îles océaniques où elles pourraient être la principale cause d'extinction d'espèces et de transformation des écosystèmes (Soubeyran, 2008²). La petite surface des îles et leur isolement géographique rend les espèces indigènes, présentant par ailleurs un fort taux d'endémisme, très vulnérables aux espèces exotiques.

Mayotte est exposée à cette menace alors qu'elle est reconnue comme un «point chaud» de biodiversité à l'échelon mondial par le nombre d'espèces indigènes présentes sur son territoire exigu.

Les plantes envahissantes forment souvent des couverts denses (tapis herbacées, couverture de lianes, fourrés et forêts dits monospécifiques c'est-à-dire composés d'une seule espèce) qui étouffent la végétation naturelle et éliminent les plantes indigènes. Elles modifient également le bon fonctionnement de l'écosystème en entrant en concurrence avec les espèces indigènes pour la place et les ressources, causant l'appauvrissement du cortège floristique et diminuant la lumière qui arrive au sol. En forêt, ceci a un impact direct négatif sur la régénération par semis naturel et sur la dynamique forestière³.

Dans le cadre de la stratégie de lutte contre les plantes envahissantes à Mayotte pour la période 2014 – 2020, l'Etat (DEAL Mayotte) et l'Office National des Forêts (ONF) ont décidé d'élaborer un guide à destination des professionnels travaillant notamment en milieu forestier mais aussi des particuliers intéressés, afin de mieux encadrer les chantiers de lutte et de restauration.

En effet, pour protéger les milieux naturels de cette menace majeure, de nombreux chantiers de lutte contre les plantes envahissantes les plus préoccupantes sont mis en œuvre par les différents gestionnaires d'espaces naturels.

Depuis son installation à Mayotte en 2012, l'ONF est chargé de la gestion des forêts domaniales et de l'application du régime forestier dans les autres forêts publiques (8000 hectares au total environ). Les forêts départementales font partie du domaine privé du département. Elles sont gérées par le Service des Ressources Forestières, rattaché à la Direction des Ressources Terrestres et Maritimes du Conseil départemental de Mayotte. Le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres intervient dans les forêts et milieux naturels littoraux publics. Un bon nombre des opérations de gestion sont déléguées au Service Environnement, rattaché à la Direction de l'Environnement, du Développement Durable et de l'Energie du Conseil départemental de Mayotte. Ces cinq dernières années, ce sont ainsi près de quinze projets de lutte et de restauration qui ont été entrepris, grâce au soutien financier de l'Europe notamment.

Ce guide, conçu par des spécialistes dont la première des responsabilités est de protéger et de valoriser la forêt, apporte connaissances et méthodes de lutte avec un regard opérationnel permettant aux gestionnaires et aux opérateurs d'affronter les invasions végétales.



Les fiches techniques présentées aident à reconnaître les espèces mais détaillent également les méthodes de lutte préconisées avec parfois des prescriptions importantes pour leur optimisation.

La DEAL de Mayotte, avec l'appui du Conservatoire Botanique National de Mascarin (CBNM) et du Service Environnement du Conseil départemental de Mayotte, finance et organise la lutte précoce⁴ contre les plantes envahissantes dans les milieux naturels peu perturbés par les activités humaines.

Directrice de l'agence territoriale de
l'Office National des Forêts

Directeur de l'Aménagement, de
l'Environnement et du Logement



Jeannette LARTIGUE



Jérôme DURANTON
MAYOTTE

¹ MILLENNIUM ECOSYSTEM ASSESSMENT (2005) – *Ecosystems and Human Well-being: Biodiversity Synthesis*. World Resources Institute, Washington, DC.

² SOUBEYRAN Y. (2008) – *Espèces exotiques envahissantes dans les collectivités françaises d'outre-mer*. Etat des lieux et recommandations. Collection planète Nature. Comité français de l'UICN, Paris, France, 204p.

³ La dynamique forestière résulte de processus tels que la croissance, la mortalité et la régénération des végétaux qui modifient les conditions du milieu (quantité de lumière, aération du sol) et des ressources (qualité et quantité de litière...). Ces processus influencent à leur tour l'activité des biocénoses du sol et donc la forme d'humus, reflet de cette activité (définition d'ECOFOR).

⁴ La « lutte précoce contre les plantes invasives » a pour objectif d'éradiquer une espèce exotique localisée potentiellement impactante et d'éviter sa diffusion dans le milieu naturel.



REMERCIEMENTS

Nous remercions nos partenaires pour leur collaboration et la mise à disposition des photographies suivantes :

Le Conservatoire Botanique National de Mascarin page 17 *Aleurites mollucana* (fruit), page 21 *Castilla elastica* (feuille, fruit et écorce), page 20 *Elaeis guineensis* (feuilles, écorce, pied), page 25 *Sapindus saponaria* (port), page 27 *Syzygium jambos* (fruit), page 24 *Melia azedarach* (fleur et fruit), page 40 *Canna indica* (fleur, fruit et port), page 42 *Colocasia esculenta* (fruit), page 47 *Justicia gendarussa* (fleur), page 48 *Kalanchoe pinnata* (fruit et port), page 57 *Struchium sparganophorum* (fleur et port), page 60 *Urena lobata* (fruit), page 62 *Zingiber zerumbet* (fleur et ports), page 66 *Piper betle* (feuille et fleur), page 71 *Furcraea foetida* (port), page 83 *Sansevieria trifasciata* (fleurs), page 115 *Salvinia molesta*

Antoine Rouillé page 115 *Coffea arabica*, page 10 forêt enliannée, page 10 Opération de lutte contre le faux gingembre, page 23 *Litsea glutinosa* (fleur), page 62 *Zingiber zerumbet* (feuille, fruit), page 115 *Cocos nucifera*.

Sébastien Traclet page 13 *Acacia auriculiformis* (fleur et fruit), page 20 *Elaeis guineensis* (fleur, plantule et port), page 53 *Solanum mauritanium* (fleurs), page 45 *Furcraea foetida* (bulbilles), page 111 *Passiflora suberosa* (fruits),

Jinous Asgarpanah et Avinoam Danin page 41 *Ziziphus spina-christi* (feuille, fruit, et port),

D. Eickhoff page 35 *Sapindus saponaria* (fruits).

et la Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement – Unité biodiversité page 58 *Bambusa vulgaris* (port, fleurs)

Les autres photographies sont celles de l'ONF.

Ce guide présente les principales espèces envahissantes et potentiellement envahissantes en milieu naturel à Mayotte. Il s'agit des espèces classées en niveau d'invasibilité 3+, 4 et 5 dans la liste évolutive hiérarchisée des espèces exotiques envahissantes et potentiellement envahissantes à Mayotte (adoptée par le Groupe Espèces Invasives de Mayotte en octobre 2018).

Les espèces envahissantes et potentiellement envahissantes suivantes, plus couramment connues, ne sont pas présentées en détail: la Pomme cannelle (*Annona squamosa*), le Cédratier (*Citrus medica*), le Cocotier (*Cocos nucifera*), le Caféier (*Coffea arabica*) et le Goyavier (*Psidium guajava*).

Ce guide étant à destination des professionnels travaillant notamment en milieu forestier, les plantes aquatiques *Salvinia molesta* (Salvinie) et *Eichhornia crassipes* (Jacinthe d'eau) ne sont pas présentées.



La flore vasculaire est l'ensemble des plantes à l'exception des algues, mousses et hépatiques. Les champignons ne sont pas considérés comme des plantes. 1304 taxons vasculaires ont été inventoriés à ce jour à Mayotte (CBNM, 2019, comm. pers.).

LES PLANTES INDIGÈNES ET ENDÉMIQUES MENACÉES À MAYOTTE

La flore « originelle » de Mayotte comprend environ 700 espèces de plantes « indigènes » ou « autochtones », c'est-à-dire arrivées sur Mayotte sans action humaine. Parmi elles, plus de 55 sont « endémiques » de Mayotte, c'est-à-dire uniquement présentes dans l'île (CBNM, 2019 comm. pers.).

Certaines plantes endémiques ne sont trouvées que dans un seul site de l'île comme l'arbre de Mao (*Scolopia maoulidae*) qui ne pousse qu'en forêt domaniale de Dapani. 59 espèces endémiques des Comores (chiffres CBNM 2016), (en plus des 47 endémiques de Mayotte) sont endémiques de l'archipel des Comores comme le Mwaha (*Nuxia pseudodontata*) ou le Nyambangou (*Sterculia madagascariensis*) présents à Mayotte, Anjouan, Mohéli et Grande Comore. 156 sont présentes uniquement à Mayotte et Madagascar (et parfois d'autres îles de l'archipel des Comores) comme le Baobab malgache (*Adansonia madagascariensis*). Les plantes indigènes et endémiques constituent à la fois une ressource naturelle et un patrimoine qu'il faut sauvegarder et gérer de façon durable pour les générations futures.

Les principales menaces pour la flore originelle sont la destruction des milieux naturels (qui incluent les forêts humides, mésophiles et sèches des monts et crêtes, des vallées et des bords de rivières, et la végétation littorale), le surpâturage par les animaux herbivores attachés ou divagant dans les milieux naturels (zébus essentiellement), les incendies volontaires ou accidentels, l'urbanisation en bordure de mer et sur les collines et l'invasion par les plantes introduites par l'homme, appelées plantes envahissantes.

LES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES À MAYOTTE

Sur les 1304 taxons vasculaires inventoriés à ce jour à Mayotte (CBNM, 2019, comm. pers.), on dénombre 500 taxons exotiques (38% de la flore), dites aussi introduites ou « allochtones » à Mayotte. Le nombre et les territoires affectés augmentent sans cesse avec la multiplication des échanges commerciaux et des transports de voyageurs en bateau et en avion vers notre île.

Près de 150 de ces espèces introduites sont « naturalisées » c'est-à-dire qu'elles se sont établies de façon permanente dans la végétation et se reproduisent ou se multiplient sans l'aide de l'homme. Ces plantes exotiques envahissantes ou « invasives » peuvent être des herbacées (des plantes qui ne font pas de bois), des lianes, des arbustes, des arbres ou des plantes aquatiques.

Elles ont été pour la plupart introduites de façon volontaire par l'homme comme plantes ornementales ou utiles (plantes alimentaires, médicinales, fourragères, fruitières,...), comme arbres d'ombrage ou de reforestation, et parfois de façon accidentelle. L'invasion, qui entraîne des conséquences négatives sur l'environnement, l'agriculture ou la santé, peut être rapide avec une « explosion démographique » suivant l'introduction, soit se déclencher plusieurs dizaines d'années plus tard après une longue « phase de latence » pendant laquelle l'espèce passe inaperçue ou semble inoffensive.

L'expansion spatiale des plantes envahissantes se fait en général sans l'aide de l'homme avec la dispersion active des graines ou des fruits par le vent, les cours d'eau, les oiseaux (comme le souimanga, le bulbul noire, le zosterops ou « oiseau à lunettes ») ou les mammifères (rats, zébus, chèvres) ou par de la multiplication végétative (du bouturage naturel par exemple). Certaines espèces ne peuvent envahir que des zones avec un climat spécifique (zones sèches ou zones humides) et dans des types de végétation particuliers (végétation ouverte et perturbée). D'autres ont une plus grande adaptabilité écologique et peuvent être retrouvées du niveau de la mer jusqu'aux plus hauts sommets de l'île.



Toutes les espèces exotiques ne sont pas envahissantes. Par ailleurs, des impacts négatifs peuvent aussi être occasionnés par certaines espèces indigènes. Ces espèces sont généralement des espèces pionnières qui prolifèrent dans des milieux profondément modifiés par l'homme. Leur développement abondant peut poser des problèmes de concurrence pour d'autres espèces indigènes.

CAS PARTICULIER DES LIANES INDIGÈNES ENVAHISSANTES

Les lianes sont en général des éléments hyperdynamiques de la végétation tropicale qui réagissent fortement aux changements de structure des peuplements. Le processus d'enliement identifié à Mayotte se caractérise par la prolifération d'un ensemble de lianes en milieu forestier, bien souvent du fait d'une dégradation initiale provoquée par l'homme (ouverture du milieu pour une mise en cultures notamment). Un certain nombre d'espèces indigènes telles que *Decalobanthus peltatus* (vahibé), *Saba comorensis* (saba) et *Entada rheedii* (haricot géant), également reconnues comme envahissantes ailleurs dans le monde, ont une stratégie de développement qui entraîne une dégradation progressive de la structure des peuplements forestiers affectés (colonisation de la canopée et obscurcissement du sous-bois). Le stade final de l'enliement se définit par l'effondrement physique des arbres sur des surfaces de l'ordre de plusieurs ares à quelques hectares. Seuls des écosystèmes inédits mêlés d'essences exotiques semblent pouvoir émerger de ces zones effondrées.

QUELLES PERSPECTIVES D'ÉVITEMENT ET DE RÉDUCTION DES IMPACTS EN FRANCE ET À MAYOTTE ?

La réglementation et le contrôle aux frontières relatif à l'introduction de végétaux sur le territoire, pour lesquels Mayotte dispose d'une réglementation locale, sont plutôt ciblés sur la protection sanitaire et phytosanitaire. L'Union européenne a adopté un règlement en octobre 2014 sur les espèces exotiques envahissantes qui interdit aux États membres l'importation, la culture, la reproduction, la vente ou la remise dans le milieu naturel d'espèces de végétaux et animaux qui menacent la biodiversité (« espèces préoccupantes pour l'Union »). La loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages comporte des dispositions pour appliquer ce règlement européen à la métropole et aux territoires d'outre-mer. Un décret d'application de la loi permet notamment aux services des douanes et aux services sanitaires présents aux frontières de former un véritable « bouclier » pour lutter contre les introductions d'espèces exotiques envahissantes. Les lots importés qui ne satisferont pas aux exigences seront refoulés ou détruits.

Un nouvel arrêté préfectoral est paru le 9 septembre 2019 relatif à la régulation de l'introduction et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes sur le territoire de Mayotte. Il interdit l'introduction, la détention, le colportage, le transport, le colportage, l'utilisation, l'échange, la mise en vente, la vente ou l'achat de près de 150 espèces végétales.

Une stratégie locale de lutte contre les plantes envahissantes accompagne ce cadre réglementaire et contribue à limiter l'impact des invasions végétales sur les habitats naturels de Mayotte. Elle encourage la mise en œuvre d'actions dans les domaines de la connaissance, de la surveillance et de la lutte relative aux plantes envahissantes, l'élaboration d'outils de communication, des campagnes d'arrachage ou de formation. Une instance de gouvernance locale constituée de tous les acteurs concernés par la problématique, le Groupe Espèces Invasives de Mayotte – Flore, se réunit régulièrement afin de discuter des enjeux et actions à entreprendre pour combattre les invasions végétales.

¹TASSIN J. (2014) - *Réalisation d'une étude sur une liane potentiellement envahissante à Mayotte*, *Merremia peltata* (Vahibé). CIRAD, 36p.

HÉRARCHISATION DES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES ET POTENTIELLEMENT ENVAHISSANTES

Dans le cadre de la stratégie mahoraise de lutte contre les plantes envahissantes, différents groupes de travail et ateliers d'experts ont permis d'aboutir à une liste évolutive hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes et potentiellement envahissantes de Mayotte. Une méthode de hiérarchisation (Lavergne, 2016) a permis d'attribuer, aux espèces les plus préoccupantes, les coefficients d'invasibilité suivants (d'après Lavergne 2016, modifié) :

Très envahissantes en milieu naturel 5

Espèces introduites (non indigènes) très envahissantes, dominantes ou co-dominantes dans les milieux naturels ou semi-naturels, ayant un impact direct fort sur la composition des habitats («transformers»).

Moyennement envahissantes en milieu naturel 4

Espèces introduites (non indigènes) envahissantes se propageant dans les milieux naturels ou semi-naturels avec une densité plus ou moins importante sans toutefois dominer ou co-dominer la végétation.

Potentiellement envahissantes en milieu naturel 3+

Espèces introduites se propageant dans les milieux anthropisés (modifiés par l'homme comme des friches, des terrains vagues, des cultures, des paturages, des jardins ou des bords de route...), avec une répartition et une densité plus ou moins forte. Présente dans certains milieux naturels sans être pour le moment envahissant.

Envahissante uniquement en milieu dégradé/anthropisé 3

Espèces introduites (non indigènes) se multipliant naturellement uniquement dans des milieux anthropisés. Elles n'ont pas été observées dans le milieu naturel non protégé.

Autres plantes potentiellement envahissantes 2 et à surveiller de près 2P

Mises à part les espèces présentées dans ce guide, il existe d'autres espèces présentes à l'heure actuelle uniquement dans nos jardins et qui sont connues pour être des plantes envahissantes dans d'autres îles ou régions tropicales du monde. Ce sont des plantes potentiellement envahissantes, sortes de «bombes à retardement», qu'il conviendrait d'éliminer rapidement avant leur possible expansion. Certaines d'entre elles montrent d'ailleurs des signes de naturalisation avec la présence de nombreuses plantules à leur pied. Ces plantes dites «subspontanées» doivent faire l'objet d'une attention toute particulière.

Non envahissante 1

Espèces introduites insuffisamment documentées ou non encore évaluées 0

Ce guide présente les espèces 3+ 4 5

LAVERGNE C. (2016) - *Méthode de hiérarchisation des espèces végétales exotiques envahissantes et potentiellement envahissantes de Mayotte - Note méthodologique pour l'élaboration d'une liste hiérarchisée d'espèces exotiques envahissantes en vue de leur gestion*. Version 1. Conservatoire Botanique National de Mascarin, 55p.

LES MÉTHODES DE LUTTE

La principale méthode utilisée pour lutter contre les plantes envahissantes en milieu naturel à Mayotte est manuelle et outillée (petits outils de coupe et arrachage, tronçonneuse) en raison de la fragilité des milieux qui demande une action fine et notamment des directives locales qui prohibent les méthodes chimiques (phytocides).

La méthode manuelle la plus employée est la coupe à la machette (ou panga), qui est souvent la première action de lutte menée par les ouvriers. Elle peut être employée sur un grand nombre d'espèces et de conditions de terrain. Lorsque cela est possible et souhaitable, les ouvriers procèdent à l'arrachage à la pioche du végétal, qui permet d'éliminer les racines afin d'éviter les rejets de souches après coupe. L'annélation ou écorçage en anneau des gros arbres est aussi préconisée. L'arrachage manuel avec des gants est souvent réservé au deuxième passage des ouvriers dans la zone de lutte.

Dans les zones de peuplements forestiers affectées par l'enliement en canopée, l'objectif principal est de réduire voire d'éliminer le couvert des lianes envahissantes et de favoriser une reprise de la dynamique forestière du peuplement existant en dessous. L'opération consiste à couper et arracher les lianes rampantes et grimpantes considérées comme envahissantes et les découper par morceaux. La coupe des lianes est effectuée à la machette pour les petits diamètres à ras du sol, et à la tronçonneuse pour les gros diamètres sur une hauteur d'environ deux mètres dans les deux cas. Une surélévation en treilles ou en claies (contruites à 1m du sol au minimum) des lianes coupées ou arrachées est souvent nécessaire afin de garantir un séchage hors sol et éviter toute multiplication végétative des rémanents.







1 Opération de lutte contre le faux gingembre 2 Acacia mangium 3 Forêt enliée



PICTOGRAMMES / NOTICE

COEFFICIENT D'INVASIBILITÉ

-  Potentiellement envahissantes en milieu naturel
-  Moyennement envahissantes en milieu naturel
-  Très envahissantes en milieu naturel
-  Espèce dont l'origine exotique ou indigène n'est pas connue avec certitude

RUBRIQUES

-  ARBRE
-  ARBUSTE
-  HERBACÉE
-  LIANE

TYPES BIOLOGIQUES

-  ARBRE / ARBUSTE
-  PALMIER
-  LIANE
-  HERBACÉE

BESOIN EN EAU

-  SEC
-  MÉSOPHILE
-  HUMIDE

MILIEU

-  OUVERT
-  FERMÉ

PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

-  CONFUSION POSSIBLE

ARBRE

ACACIA

Fabaceae

Acacia mangium Willd et *Acacia auriculiformis* A. Cunn. ex Benth.

Aire d'origine : Australie

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Bois de chauffage, charbon, restauration des sols après culture intensive.



DESCRIPTION

Caractéristiques : Arbre pouvant atteindre 20m de hauteur, à grandes phyllodes (les fausses feuilles de l'acacia) ; ces deux espèces peuvent être confondues et s'hybrider.

- 1 Tronc :** tronc droit, brun clair, fissuré longitudinalement
- 2 Feuilles :** Grandes phyllodes, de 5 à 10 cm de large, vert clair ou foncé, sans poil, avec 4 nervures principales saillantes, s'élargissant vers le milieu puis se réunissant à la base (les phyllodes d' *A. auriculiformis*, en forme de faux, pointus à l'extrémité, rappellent les feuilles d'Eucalyptus). Elles sont disposées de façon alterne sur l'ensemble du rameau.
- 3 Fleurs :** Longues inflorescences (10cm) de fleurs blanches (*A. mangium*) ou jaunes (*A. auriculiformis*) sessiles disposées en épis.
- 4 Fruits :** Gousses ligneuses noires à maturité, en forme de vrille, contenant entre 30 et 60 petites graines noires, entourées d'un funicule orange vif caractéristique.

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce commune. Présente dans des milieux ouverts ou semi-ouverts anthropisés en secteur sec, mésophile et humide.

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

Action de lutte initiale :

- Annélation sur les gros sujets (écorçage en anneau).
- Arrachage manuel des plantules et jeunes plants.

Actions de lutte en contrôle :

- Arrachage manuel des plantules et jeunes plants.
- La coupe à la base à l'aide d'une tronçonneuse donne également de très bons résultats pour les individus de gros diamètres. Ce sont les individus de petits diamètres qui ont tendance à rejeter après coupe. Méthode cependant plus technique et plus onéreuse que l'annélation.

Capacité de réinfestation :

- Très élevée en cas d'incendie.



PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Contrôle : passages très réguliers (arrachage des semis) couplés à une plantation ou une régénération dense. La proximité directe de formations indigènes améliore les chances de succès d'un chantier de restauration écologique.
- On note que les chantiers de lutte les plus efficaces sont dus à un retour d'une strate basse (0-50 cm), dense (tapis de semis d'espèces indigènes) : préserver soigneusement toutes les espèces indigènes qui réapparaissent.
- Pour éliminer des individus de gros diamètres situés en bords de route ou de sentiers, procéder à la coupe plutôt que l'annélation pour assurer la sécurité du public.



ARBRE

MZETI (SHM)

Euphorbiaceae

Aleurites moluccanus (L.) Willd.

Autres noms vernaculaires : Matra vato / Kakazo Bato (shb) ; Bancoulier (fr)

Aire d'origine : Malaisie

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Alimentaire, médicinale



DESCRIPTION

Caractéristiques : Arbre de 30 m de haut avec un tronc de couleur gris à noir.

1 Feuilles : Feuilles vert foncé, rigides, à 3 pointes (parfois 1 ou 5 pointes) de 10 à 20 cm de longueur, avec un long pétiole (jusqu'à 35 cm).

Fleurs : Nombreuses petites fleurs blanches à 5 pétales groupées ensemble en inflorescence

2 Fruits : Fruits globuleux de 4 à 6 cm de long et ne s'ouvrant pas pour laisser s'échapper les 1 à 2 graines.

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce commune. Présente de manière éparse sur Grande Terre notamment en milieu perturbé par l'homme. Apprécie l'humidité.

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

Actions de lutte en contrôle :

- Coupe à la base à la machette ou à l'aide d'une tronçonneuse.
- Arrachage manuel des plantules et jeunes plants.



PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Pas de prescription particulière.



ARBRE

MVOVO (SHM)

Areceaceae

Areca catechu L.

Autres noms vernaculaires : Popo (shb); Arequier (fr)

Aire d'origine : Inde et Malaisie

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Ornementale, alimentation des bovins et caprins (fruit).



DESCRIPTION

Caractéristiques : Palmier solitaire, pas de rejet, avec un tronc fin et annelé (cicatrices foliaires bien marquées) pouvant atteindre 25 m de haut.

1 **Feuilles :** Palmes persistantes, jusqu'à 2m de long, vert clair à vert foncé. Palmes agencées en couronne au sommet de la tige.

Fleurs : Fleurs mâles et femelles séparées mais sur la même branche située à la base des feuilles. Fleurs blanches à jaunes.

2 **Fruits :** Grappe de fruit rouge orangé à maturation. Le fruit est ovale et fait 6 cm de diamètre, avec une seule graine brune de 2 cm.

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce très commune. Présente dans la partie Nord de Grande-Terre surtout dans les ripisylves et les fonds de vallées humides ayant subi des perturbations. Plantée dans les jardins et le long des routes.

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

Action de lutte initiale et en contrôle :

- Coupe à la base à la machette ou à l'aide d'une tronçonneuse.
- Pas de rejet.

Capacité de réinfestation :

- Élevée en bordure de cours d'eau.



PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES



- Confusion possible silhouette *Dypsis lanceolata* (palmier indigène)



ARBRE

BIDZI VONGA (SHM)

Moraceae

Castilla elastica Sessé

Autres noms vernaculaires : Caoutchouc (fr)

Aire d'origine : Amérique du Sud et Mexique

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Caoutchouc, fibre, bois de chauffe



DESCRIPTION

Caractéristiques : Arbre produisant du latex, de 10 à 30 m de hauteur, avec un tronc de 30 à 90 cm de diamètre soutenu par des contreforts pour les grands spécimens. Les jeunes tiges sont velues (poils dorés).

1

Feuilles : Feuilles longues, poilues, vert vif, raides, creusées en gouttière, regroupées en rosette, terminées par une pointe brune triangulaire.

Fleurs : Groupe de 2 à 4 fleurs en grappe, étamines de 1,5 cm de long pour 2 cm de large environ.

2

Fruits : Fruit orange à rouge, en grappe, en forme de disque de 4 cm de diamètre pour 2 cm d'épaisseur environ, pulpe rouge-orange entourant une graine unique d'environ 8-10 x 6-8 cm.

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce assez commune. Présente le long des axes routiers et des zones urbaines en secteur mésophile.

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

Actions de lutte en contrôle :

- Coupe à la base à la machette ou à l'aide d'une tronçonneuse.

Capacité de réinfestation :

- Élevée, beaucoup de rejets après coupe.



PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Pas de prescription particulière



ARBRE

MDARASINI (SHM)

Lauraceae

Cinnamomum verum J.Presl

Autres noms vernaculaires : Cannelier (fr)

Aire d'origine : Sri Lanka

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Alimentaire, médicinale, ornementale



DESCRIPTION

Caractéristiques : Arbre à port dressé et à allure droite à écorce brun clair et dégageant une odeur de cannelle pouvant atteindre 15m de haut.

1 Feuilles : Feuilles simples dégageant une odeur de cannelle pouvant atteindre 15 m de haut.

Fleurs : Inflorescences longues de 5-15cm, regroupant plusieurs fleurs de couleur jaune pâle munies de 6 lobes.

2 Fruits : Baies charnues hémisphériques, de 1-1,5 cm de long, portées par la base de la fleur en forme de coupe à 6 côtés bien marqués, et de couleur noir à maturité. Une seule graine par fruit.

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce très commune. Présente sur toute la partie Nord de Grande-Terre en forêt humide et mésophile.

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

Action de lutte initiale :

- Annélation sur les gros sujets (écorçage en anneau).
- Arrachage manuel des plantules et jeunes plants.

Actions de lutte en contrôle :

- Arrachage manuel des plantules et jeunes plants.
- La coupe à la base à l'aide d'une tronçonneuse donne également de très bons résultats pour les individus de gros diamètres. Ce sont les individus de petits diamètres qui ont tendance à rejeter après coupe. Méthode cependant plus technique et onéreuse que l'annélation.

Capacité de réinfestation :

- Très élevée à cause de la forte capacité de production de graine.



2



PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Contrôle : passages très réguliers (arrachage des semis) couplés à une plantation ou une régénération dense. La proximité directe de formations indigènes améliore les chances de succès d'un chantier de restauration écologique.



1



ARBRE

MBIJA MATRA (SHM)

Arecaceae

Elaeis guineensis Jacq.

Autres noms vernaculaires : Mavagati lahi (shb); Palmier à huile (fr)

Aire d'origine : Golfe de Guinée

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Huile



DESCRIPTION

Caractéristiques : Palmier avec un grand tronc mince, sans branche et au diamètre constant (30cm) pouvant atteindre 20m de haut.

- 1 Feuilles :** Palmes de 5 à 7 m de long avec une tige épineuse. Les palmes forment une couronne au sommet du tronc.
- 2 Fleurs :** Dispose de fleurs mâles et fleurs femelles, de couleur plus ou moins blanche et disposées en rangs serrés et forme de grappe au sommet de l'arbre.

Fruits : Grappe de fruit rouges (3 cm de long) à maturité situées à la base des palmes, au sommet du tronc. Une grappe peut comporter jusqu'à 1500 fruits et peser jusqu'à 25kg.

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce rare. Affectionne l'humidité, en secteur mésophile et humide.

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

Action de lutte initiale et en contrôle :

- Coupe à la base à la machette ou à l'aide d'une tronçonneuse.
- Arrachage manuel des plantules et jeunes plants.
- Dégagement à la machette autour des espèces indigènes qui recolonisent le milieu ou qui ont été plantées.



PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Pas de prescription particulière.



ARBRE

MADADJANI (SHB)

Malvaceae

Kleinhovia hospita L.

Aire d'origine : Asie

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Médicinale, alimentation, cordage.



DESCRIPTION

Caractéristiques : Arbre comportant de nombreuses branches, pouvant atteindre 20 m de hauteur. L'écorce est grise, mais les branches sont rosées.

1 Feuilles : De forme variable de cœur à ovales, pointues à leur extrémité, nervations marquées, jusqu'à 20 cm de long.

Fleurs : Fleurs groupées en bouquet au bout d'une branche surplombant l'arbre. Les fleurs sont rosées (jaune avant maturation), de 5 mm de diamètre, comportant 5 pétales. Floraison toute l'année.

2 Fruits : Fructification dès l'âge de 3 ans. Le fruit est une gousse globulaire à 5 lobes et 2,5 cm de diamètre, rose-marron à maturité. Chaque lobe pouvant contenir une ou deux graines rondes et blanches.

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce peu commune. Présente au Nord -Ouest de Mayotte, dans les zones abandonnées et perturbées par l'homme.

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

Action de lutte initiale :

- Annélation sur les gros sujets (écorçage en anneau).
- Arrachage manuel des plantules et jeunes plants. Coupe à la machette des jeunes individus.

Actions de lutte en contrôle :

- Arrachage manuel des plantules et jeunes plants.
- Coupe à la base à l'aide d'une tronçonneuse donne également de très bons résultats. Méthode cependant plus technique et onéreuse que l'annélation.



PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Pour éliminer des individus de gros diamètre situés en bord de route ou de sentier, procéder à la coupe plutôt que l'annélation pour assurer la sécurité du public.



ARBRE

SARI MUGU (SHB)*

Fabaceae

Leucaena leucocephala (Lam.) de Wit

Aire d'origine : Australie

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Bois de chauffage, charbon, restauration des sols après culture intensive.



DESCRIPTION

Caractéristiques : Petit arbre pouvant atteindre 10 m de hauteur. Rameau présentant un duvet court et peu abondant, donnant un aspect gris.

- 1 Feuilles :** Alternes, 7 à 17 paires de folioles (petites feuilles de 2 cm de long pour 5 mm de large) portées sur les 3 à 7 paires de nervures de la nervure centrale.
- 2 Fleurs :** Fleurs groupées en boule dense de 1 à 2 cm de diamètre et composée de petites fleurs verdâtres dont les pétales mesurent 4 à 5 mm de long.
- 3 Fruits :** Gousses plates de 8 à 20 cm de long pour 2 cm de large. L'extrémité se termine brusquement par une pointe. Elles forment des groupes de 5 à 20 gousses contenant chacune 8 à 18 graines plates, dures, brillantes, lisses, de couleur marron orangé et marquées d'une fine ligne sombre.

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce très commune. Présente en secteur sec et mésophile, en milieu ouvert ou semi-ouvert.

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

Action de lutte initiale et en contrôle :

- Coupe des gros sujets à la machette
- Arrachage manuel des plantules et jeunes plants.
- Connue pour sa forte capacité de rejeter au pied après la coupe.

* Espèce interdite sur le territoire de Mayotte



PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Pas de prescription particulière.



ARBRE

AVOCAT MARRON (FR)

Lauraceae

Litsea glutinosa (Lour.) C.B.Rob.

Autres noms vernaculaires : Mzavocamaro (shm); Zavocamaro (shb)

Aire d'origine : Asie du Sud Est et Australie

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Alimentation bovins et caprins, bois, médicinale.



DESCRIPTION

Caractéristiques : Arbre toujours feuillé, à écorce grise et fine, pouvant atteindre 15 m de haut et ressemblant à un avocatier.

1 Feuilles : Feuilles simples et disposées en spirales. Elles mesurent 4 à 15 cm de long pour 2 à 7 cm de large. Ovale à elliptiques, pointues aux deux extrémités. Face supérieure luisante et quelques poils, face inférieure un peu laineuse leur donnant un aspect argenté.

2 Fleurs : Les fleurs jaune pâle forment des pompons de 1,4 cm insérées à l'aisselle des feuilles et recouvertes d'un duvet court et dense.

Fruits : Fruits globuleux, noir luisant à pourpre et mesurant 6 mm de diamètre. Une seule graine dure par fruit.

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce très commune. Elle est très présente dans toutes les zones perturbées par l'homme de basse altitude et parvient également à envahir des milieux naturels très peu perturbés, en particulier des forêts mésophiles et des forêts humides de basse altitude.

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

Action de lutte initiale :

- Annélation sur les gros sujets (écorçage en anneau).
- Coupe ou arrachage manuel des plantules et jeunes plants.

Actions de lutte en contrôle :

- Coupe ou arrachage manuel des plantules et jeunes plants.
- La coupe seule entraîne de nombreux rejets de souches à la croissance très rapide. L'écorçage seul donne d'assez bons résultats.

Capacité de réinfestation :

- Très élevée à cause de la forte capacité de production de graines.



DESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- La mort des individus écorcés est lente (parfois plus de deux ans). Laisser mourir totalement les arbres écorcés sans chercher à les couper.



ARBRE

MLILA (SHM)*

Meliaceae

Melia azedarach L.

Autres noms vernaculaires : Lilas de perse (fr)

Aire d'origine : Amérique tropicale

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Alimentation bovins, bois, insecticide naturel.



DESCRIPTION

Caractéristiques : Arbre atteignant 20 m de hauteur, à croissance rapide et perdant ses feuilles durant la saison sèche.

Feuilles : Folioles (petites feuilles) de 6 cm portées sur les nervures de la nervure centrale de 40 à 50 cm de long.

- 2 Fleurs :** Bouquet de fleurs blanches à lilas de 2 cm, formées de 5-6 pétales recourbés vers la tige. Trois floraisons au cours de l'année.
- 3 Fruits :** Fruit grossièrement rond, jaune, avec un diamètre de 1,5 cm. Graine blanche, également ronde mais avec des quartiers bien dessinés.

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce commune. Présente au Nord-Ouest de Mayotte et présente en milieu sec et ouvert: champs, bords de route, milieux perturbés par l'homme...

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

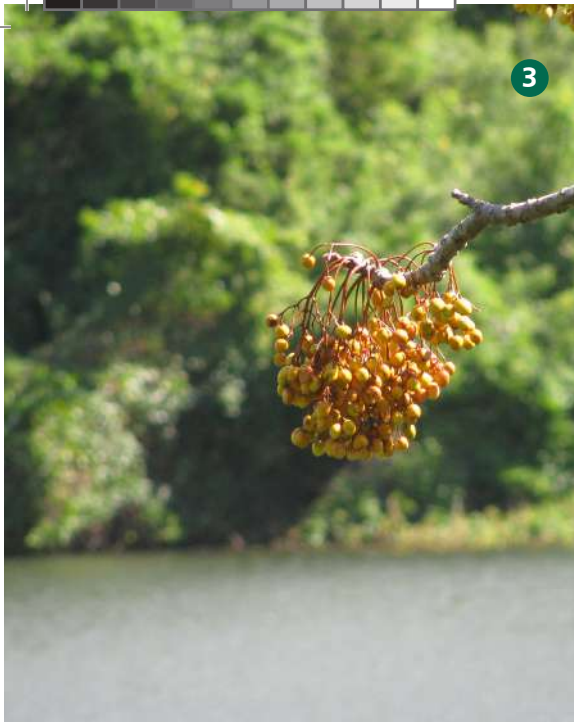
Action de lutte initiale :

- Annélation sur les gros sujets (écorçage en anneau).
- Arrachage manuel des plantules et jeunes plants. Coupe à la machette des jeunes individus.

Actions de lutte en contrôle :

- Arrachage manuel des plantules et jeunes plants.
- La coupe à la base à l'aide d'une tronçonneuse donne également de très bons résultats. Méthode cependant plus technique et onéreuse que l'annélation.

* Espèce interdite sur le territoire de Mayotte



3



2

PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Pour éliminer des individus de gros diamètres situés en bords de route ou de sentiers, procéder à la coupe plutôt que l'annélation pour assurer la sécurité du public.

???

- Confusion possible : À ne pas confondre avec *Azadirachta indica* (150 maladies)

ARBRE

SABON KAKAZO (SHB)

Sapindaceae

Sapindus saponaria L.

Aire d'origine : Amérique centrale et du Sud

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Savon



DESCRIPTION

Caractéristiques : Arbre atteignant 20 m de hauteur et perdant ses feuilles à la saison sèche. Le tronc est marron clair, craquelé et perdant son écorce par grands morceaux.

- 1 Feuilles :** 3 à 10 folioles allongées portées par la nervure centrale. La face inférieure est légèrement poilue.
- 2 Fleurs :** Terminales de moins de 5 mm de diamètre en grappes de 10 à 20 cm d'envergure.
- 3 Fruits :** Fruits jaunes devenant marron à maturité (diamètre de 2 cm), comportant 1 à 3 graines rondes, noires ou marrons (1cm d'envergure).

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce assez rare. Présente en Grande-Terre généralement en milieu humide, le long des cours d'eau ou des zones agricoles.

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

Action de lutte initiale :

- Annélation sur les gros sujets (écorçage en anneau).
- Arrachage manuel des plantules et jeunes plants. Coupe à la machette des jeunes individus.

Actions de lutte en contrôle :

- Arrachage manuel des plantules et jeunes plants.
- La coupe à la base à l'aide d'une tronçonneuse donne également de très bons résultats. Méthode cependant plus technique et onéreuse que l'annélation.



PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Pour éliminer des individus de gros diamètres situés en bords de route ou de sentiers, procéder à la coupe plutôt que l'annélation pour assurer la sécurité du public.



ARBRE

MPAPAKOJO (SHM)*

Bignoniaceae

Spathodea campanulata P.Beauv.

Autres noms vernaculaires : Tulipier du Gabon (fr)

Aire d'origine : Afrique de l'Ouest

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Ornementale



DESCRIPTION

Caractéristiques : Arbre de 25 m de haut à fleurs rouge intense, avec un tronc le plus souvent très droit et des branches épaisses et tachées de petites écailles blanches. Les feuilles sont présentes toute l'année.

- 1 Feuilles :** Composées de 7 à 17 folioles allongées portées par la nervure centrale de 50 cm de long. Insérées les unes en face des autres sur la branche.
- 2 Fleurs :** Grosses fleurs de couleur allant de l'orange à rouge.
- 3 Fruits :** Allongés en forme de fer de lance, pouvant atteindre 25 cm de long. Ressemble à une pirogue une fois ouvert. Très nombreuses petites graines ailées dispersées par le vent.

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce très commune. Largement répartie dans les friches, forêts et lisières ombragées notamment humides et mésophiles.

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

Action de lutte initiale :

- Annélation sur les gros sujets (écorçage en anneau).
- Arrachage manuel des plantules et jeunes plants. Coupe à la machette des jeunes individus.

Actions de lutte en contrôle :

- Arrachage manuel des plantules et jeunes plants.
- La coupe à la base à l'aide d'une tronçonneuse donne également de très bons résultats.
- Méthode cependant plus technique et onéreuse que l'annélation.

Capacité de réinfestation :

- Très élevée à cause de la dispersion des graines par le vent.

* Espèce interdite sur le territoire de Mayotte



PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Pour éliminer des individus de gros diamètres situés en bords de route ou de sentiers, procéder à la coupe plutôt que l'annélation pour assurer la sécurité du public.



ARBRE

MBUERA MARACHI (SHM)

Myrtaceae

Syzygium jambos (L.) Alston

Autres noms vernaculaires : Mapouera marachi (shb); Jambosier (fr)

Aire d'origine : Région indo-malaise

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Fruits comestibles, mellifère, charbon.



DESCRIPTION

Caractéristiques : Arbre de 9 à 12 m à écorce brune.

- 1 Feuilles :** Feuilles simples, insérées par 2 l'une en face de l'autre sur la branche, pointues aux 2 extrémités, d'une couleur vert foncé, épaisses et rigides. Les jeunes feuilles sont roses.
- 2 Fleurs :** Groupes de 4-5 fleurs blanches au bout de la branche de 5-10 cm de large de couleur crème à nombreuses étamines.
- 3 Fruits :** Baies charnues ayant une odeur de rose de 2-5 cm de diamètre jaune pâle à rouge foncé contenant une ou deux graines de 2 cm de diamètre.

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce commune. Il peut former de vastes formations monospécifiques, notamment le long des rivières et fond de vallée humide. Dans les zones sèches, on le retrouve uniquement le long de certains cours d'eau. Cette espèce se développe très bien sous couvert forestier.

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

Action de lutte initiale :

- Coupe à la machette des jeunes individus + mise en tas (commencer le chantier par cette action).
- Coupe à la tronçonneuse des adultes + mise en tas.

Actions de lutte en contrôle :

- Coupe des rejets et jeunes individus à la machette.
- Brûlage de la souche (dans le cadre de préparation de terrain) : les produits de coupe servent au brûlage de la souche.



PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Long (précis et minutieux) travail de bucheronnage à prévoir nécessitant solide expérience.
- Privilégier des opérations d'élimination progressive pour ne pas créer de grosses ouvertures, en commençant par éliminer uniquement les individus au contact d'arbres indigènes.
- Pour éviter la casse des arbres indigènes, diriger la chute à l'aide d'un câble. Indispensable à prévoir en cas de présence d'espèces rares ou menacées.



- Confusion possible feuillage : *Ixora cremixora* arbuste indigène.



ARBUSTE

MFOBO (SHM)*

Clidemia hirta (L.) D. Don

Autres noms vernaculaires : Tabac-boeuf (fr)

Melastomataceae

Aire d'origine : Amérique tropicale

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Ornementale et médicinale.



DESCRIPTION

Caractéristiques : Arbrisseau très ramifié formant un buisson pouvant atteindre 3 m de haut. La tige et les rameaux sont de couleur brun rougeâtre et couverts de poils.

- 1 Feuilles :** Feuilles opposées de 7 à 15 cm de long et 4 à 8 cm de large, aux nervures principales parallèles à la nervure centrale et les nervures secondaires perpendiculaires (aspect gaufré) poilu sur les deux faces et dont l'extrémité se termine en pointe.
- 2 Fleurs :** Groupe de 5 à 12 fleurs de couleur blanche à mauve pâle avec 5 pétales d'environ 9 mm de long.
- 3 Fruits :** Baie charnue ronde d'environ 7mm de longueur, de couleur bleu-violette à maturité. Elle est hérissée de poils raides et contient de très nombreuses graines.

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce commune. Elle apparaît dans les ouvertures de la canopée et forme des fourrés très denses dans les clairières nouvellement formées, les jeunes plantations ou au niveau des lisières, en forêt humide ou mésophile. Cette espèce forme une banque de graines importante dans le sol. Ses graines sont disséminées efficacement par les oiseaux.

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

Action de lutte initiale et en contrôle :

- Coupe à la base à la machette des individus et rejets.
- Dégagement à la machette autour des espèces indigènes qui recolonisent le milieu ou qui ont été plantées.
- La débrousailluse est à réserver pour des dégagements effectués dans des boisements de production. Non sélective, elle a pour effet de favoriser le tabac bœuf aux dépens des espèces indigènes qui recolonisent la parcelle.

* Espèce interdite sur le territoire de Mayotte



PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Le succès de la lutte contre *Clidemia hirta* passe par une restauration rapide du couvert forestier: il faut préconiser des plantations denses, en privilégiant des espèces pionnières à croissance rapide.
- Conserver soigneusement lors des interventions la fougère *Nephrolepis bisserata* : un allié précieux pour limiter le retour du Tabac boeuf sur la parcelle. Ne constituant pas une gêne, elle permettra la germination et le développement des espèces indigènes. Cette consigne s'applique à toutes autres espèces indigènes revenant sur la parcelle.



ARBUSTE

PAKARAVINI (SHB)

Desmodium velutinum (Willd.) DC.

Fabaceae

Aire d'origine : Asie et Afrique tropicale

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Alimentation, médicinale



DESCRIPTION

Caractéristiques : Petit arbuste dressé de 3 m au plus, aux feuilles persistantes. Les branches sont rouge foncé, jaune foncé lorsque la plante est jeune. Très velu sur toute sa surface.

- 1 Feuilles :** Simples, parfois composées de trois folioles ovales, à face supérieure lisse et face inférieure densément poilue.
- 2 Fleurs :** Disposées en épi de 4 à 20 cm, situé au-dessus de la partie végétale de l'arbuste, elles sont généralement rosées à violet, et très nombreuses sur un épi.
- 3 Fruits :** Gousses poilues, allongées de 1 à 2,5 cm pour 3 mm de diamètre, agrémentées de poils jaune entremêlés, contenant 2 à 7 graines isolées. Graines jaunes en forme de haricot de moins de 3 mm.

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce assez commune. Présente de manière éparse dans les milieux anthropisés.

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

Action de lutte initiale et en contrôle :

- Coupe à la base à la machette.
- Arrachage manuel des plantules et jeunes plants.
- Dégagement à la machette autour des espèces indigènes qui recolonisent le milieu ou qui ont été plantées.



2



1

PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Pas de prescription particulière.



3

ARBUSTE

MBWASERA (SHM)*

Lantana camara L.

Autres noms vernaculaires : Fatsiki madani (shb); Corbeille d'or (fr)

Verbenaceae

Aire d'origine : Amérique Centrale et du Sud

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Médicinal, ornemental.



DESCRIPTION

Caractéristiques : Arbrisseau buissonnant et sarmenteux atteignant 3 m de hauteur. Les tiges sont traînantes ou grimpantes. La tige est de section quadrangulaire et couverte de nombreuses épines orientées vers le bas.

- 1 Feuilles :** Simples, rugueuses dessus, larges à la base et pointues au sommet, dentées. Les feuilles froissées émettent une odeur forte.
- 2 Fleurs :** Petites fleurs jaunes, orangées ou roses, s'ouvrant en 4 lobes arrondis et mesurant 1 cm de long pour 6 à 8 mm de diamètre groupées en petits parapluies.
- 3 Fruits :** Petits fruits charnus et ronds d'un demi-centimètre, verts puis bleus/noirs à maturité. Ils mesurent 5 à 7 mm de diamètre et sont regroupés par groupes de 1 à 20 fruits. Il y a une graine unique par fruit, très dure, de 3 à 4 mm de diamètre.

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce très commune. Présente dans des milieux ouverts ou semi-ouverts perturbés par l'homme en secteur sec, parfois mésophile. Espèce héliophile (qui a besoin de beaucoup de lumière), elle disparaît lorsqu'un couvert forestier est reformé. Propagée efficacement par les oiseaux.

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

Action de lutte initiale et en contrôle :

- Coupe à la machette + arrachage de la souche à la pioche.
- Pour de grandes surfaces, notamment pour des préparations de terrain avant plantation, l'élimination de fourrés de Corbeille d'or à l'aide d'une mini pelle ou une pelle araignée a été menée avec succès à La Réunion. Prévoir ensuite une plantation dense à base d'espèces indigènes pionnières. La Corbeille d'or disparaîtra avec la fermeture du couvert.

Capacité de réinfestation :

- Très élevée en milieux secs et ouverts

* Espèce interdite sur le territoire de Mayotte



PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Se protéger contre les épines.
- S'attaquer d'abord aux petites trouées, là où la restauration du couvert est plus facile.



ARBUSTE

MBWA PURUKU (SHM)*

Rosaceae

Rubus alceifolius Poir.

Autres noms vernaculaires : Vigne marronne (fr)

Aire d'origine : Asie du Sud Est (Java)

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Baies comestibles, médicinale, mellifère utilisé en tant que clôture pour l'élevage porcin.



DESCRIPTION

Caractéristiques : Arbuste lianescent épineux

- 1 Feuilles :** Simples et lobées, alternes, à pétiole pubescent et muni d'aiguillons recourbés. Bord irrégulier et grossièrement denté.
- 2 Fleurs :** Fleurs blanches regroupées en grappes cylindriques, atteignant 20 cm de longueur situées le long ou au bout de la branche.
- 3 Fruits :** Multitude de petits fruits charnus assemblés en une mûre rouge. Chaque élément du fruit contient une graine. Se détache facilement à maturité.

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce commune. Envahit les zones de lisières, de clairières, de trouées et de ravines dans les forêts humides et mésophiles. Se retrouve surtout dans le centre de la Grande Terre.

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

Action de lutte initiale :

- Coupe à la machette à la base.
- Arrachage de la souche et système racinaire au pic.
- Mise en tas pour pourrissement (dans les zones où le bouturage est faible) OU suspension dans les branches des produits de coupe.

Actions de lutte en contrôle :

- Arrachage manuel des jeunes plants de vigne marronne issus de la banque de graines ou par bouturage.
- Dégagement à la machette autour des espèces indigènes qui recolonisent le milieu ou qui ont été plantées.

Capacité de réinfestation :

- Très élevée car favorisée par un système de reproduction par marcottage.

* Espèce interdite sur le territoire de Mayotte



PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- S'attaquer à des petites trouées, où la restauration du couvert est plus facile. L'objectif est d'éviter que la vigne marronne ne s'étende au-delà de la surface de la trouée.
- Une fois coupée à la base, ne pas tirer sur les lianes accrochées aux arbres pour ne pas les blesser. Les laisser sécher.
- Se protéger efficacement contre les épines présentes sur toutes les parties de la plante.



ARBUSTE

HASA NDRUME (SHM)

Fabaceae

Senna alata (L.) Roxb.

Autres noms vernaculaires : Andrabei lahi (shb)

Aire d'origine : Amérique du Nord et du Sud

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Médicinale



DESCRIPTION

Caractéristiques : Arbuste pouvant atteindre 5 m de hauteur. Les branches sont fines et lisses.

- 1 Feuilles :** Longues de 30 à 70 cm, portant 6 à 20 paires de folioles ovales au bout très arrondi de 6 à 15 cm de longueur. Elles sont très dures au toucher.
- 2 Fleurs :** Jaunes de 2,5cm de diamètre rassemblées en grappes dressées et denses, de 10 à 50 cm de hauteur.

Fruits : Gousse à quatre angles de 10 à 20 cm de long, lisse, contenant 50 à 60 graines triangulaires de couleur claire.

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce commune. Présente sur le littoral, dans les milieux humides et arrière-mangrove dans les zones ouvertes ensoleillées.

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

Action de lutte initiale :

- Coupe à la base à la machette ou à l'aide d'une tronçonneuse.
- Arrachage manuel des plantules et jeunes plants.
- Dégagement à la machette autour des espèces indigènes qui recolonisent le milieu ou qui ont été plantées.



PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Pas de prescription particulière.



ARBUSTE

SARI TIBAKU (SHM)

Solanum mauritianum Scop.

Autres noms vernaculaires : Sari lubaka (shb)

Solanaceae

Aire d'origine : Amérique du Sud

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Pas d'usage connu



DESCRIPTION

Caractéristiques : Arbuste ou petit arbre de 2 à 4 m de hauteur sentant très mauvais. Recouvert de poils gris-vert, devenant floconneux sur les branches.

- 1 Feuilles :** Allongées jusqu'à 30 cm de long et très poilues sur la face inférieure. Insérée par 2 l'une en face de l'autre sur les tiges.
- 2 Fleurs :** Violettes parfois blanches comportent 5 pétales. Elles sont rassemblées en grappes de 3 à 15 cm de longueur au bout des branches.

Fruits : Ronds, de 1 à 1,5 cm de diamètre, jaune terne à maturité et charnues. Ils contiennent de nombreuses petites (2 mm) graines marrons, rondes et plates.

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce commune, largement répartie en milieu perturbé par l'homme. Produit rapidement des graines; croissance importante sur tous types de sol et en condition semi-ombragée.

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

Action de lutte initiale et en contrôle :

- Coupe à la base à la machette ou à l'aide d'une tronçonneuse.
- Arrachage manuel des plantules et jeunes plants.
- Dégagement à la machette autour des espèces indigènes qui recolonisent le milieu ou qui ont été plantées.



PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Pas de prescription particulière.



ARBUSTE

TSINAVU NDZICHE (SHM)

Ziziphus spina-christi (L.) Desf.

Autres noms vernaculaires : Mokonazi vavi (shb); Jujubier (fr)

Rhamnaceae

Aire d'origine : Méditerranée

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Médicinale, alimentation, mellifère.



DESCRIPTION

Caractéristiques : Petit arbre épineux, pouvant atteindre 10 m de hauteur, à feuilles persistantes.

1 Feuilles : Alternes, ovales, arborant trois nervures claires et bien marquées, elles font 2 à 6 cm de longueur et présentent deux épines à leur base (l'une longue et droite l'autre courte et courbée).

Fleurs : Petites fleurs blanches avec cinq pétales de 2 mm de long, situées à la base des feuilles.

2 Fruits : Fruit jaune-orangé comestible de 1,5 cm de diamètre, comportant deux graines.

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce commune. Présente surtout en Petite-Terre notamment en milieu urbain et littoral. Préfère les milieux perturbés par l'Homme en secteur sec.

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

Action de lutte initiale :

- Coupe à la machette des jeunes individus
- Coupe à la tronçonneuse des adultes.

Actions de lutte en contrôle :

- Coupe des rejets et jeunes individus à la machette.



PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Pas de prescription particulière.



HERBACÉE

MWANA BE (SHM)*

Ageratum conyzoides L.

Autres noms vernaculaires : Bimahimbo keli (shb)

Asteraceae

Aire d'origine : Afrique Centrale et du Sud

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Médicinale



DESCRIPTION

Caractéristiques : Plante annuelle de 30 à 60 cm de haut.

- 1 Feuilles :** Feuilles insérées par 2 l'une en face de l'autre le long de la tige, ovales, souples et douces au toucher.
- 2 Fleurs :** Petites fleurs blanches, mauve pale ou bleutées, en bouquet, d'apparence poilue. Entre 60 et 75 par pied.

Fruits : Petit fruit sec de 2 mm de long surmonté d'un parachute de poils blancs à maturité. Un individu peut contenir jusqu'à 40000 graines avec un fort taux de germination.

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce très commune. Espèce rudérale qui apprécie les zones ensoleillées et humides. Elle envahit les zones anthropisées (cultures, les forêts dégradées, bords des routes).

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

Action de lutte initiale et en contrôle :

- Arrachage manuel des plantules et jeunes plants.
- Dégagement à la machette autour des espèces indigènes qui recolonisent le milieu et/ou plantation en d'espèces indigènes d'ombrage (arbres et arbustes). Elle va disparaître avec la fermeture du couvert.
- Le paillage peut également limiter sa croissance.

* Espèce interdite sur le territoire de Mayotte



PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Plante annuelle, visible uniquement entre novembre et mai
- Programmer les interventions pendant la phase végétative (novembre à mai).



HERBACÉE

MAJIMBI PAMPA (SHB)

Alocasia macrorrhizos (L.) G. Don

Araceae

Aire d'origine : Asie du Sud

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Alimentaire, ornementale



DESCRIPTION

Caractéristiques : Plante persistante à grandes feuilles vertes. Se bouturant très facilement, elle arrive à former rapidement à elle seule des tapis denses, en prenant la place des espèces caractéristiques du sous-bois.

1 Feuilles : Très grandes feuilles persistantes de couleur jaune et vert brillant, jusqu'à 2 m de longueur (tige comprise) et 40 cm de largeur, de forme ovale ou en pointe de flèche (« oreille d'éléphant ») et bien nervurées, ressemblant à une feuille de songe.

Fleurs : Spadice vert de 15 à 35 cm de longueur pour 4 à 6 cm de diamètre, au bout d'une tige de 20 à 40 cm de haut.

Fruits : Fruit disposé en grappe dense et de couleur rouge une fois à maturité.

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce assez commune. Très présente dans les jardins et bords des routes, aussi en bord de rivière à basse altitude, sous des conditions d'ombrage modéré.

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

Action de lutte initiale et en contrôle :

- Arrachage méticuleux en prenant soin de ne pas laisser à terre des morceaux de feuilles ou de rhizomes (partie souterraine).
- Mise en sac pour pourrissement, puis déplacement. Si possible, extraire les rhizomes et les mettre en sac ou dans de l'eau salée pour pourrissement. Possibilité aussi de mettre en tas mais attention au bouturage ensuite.

Actions de lutte en contrôle :

- Il est nécessaire de prévoir des actions de contrôle pendant plusieurs années.

Capacité de réinfestation :

- Très élevée même avec un petit bout de rhizome.



PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Agir prioritairement sur des petites populations en début d'installation dans le sous-bois.
- Ne pas laisser de rémanent au sol, car il bouture très efficacement.



HERBACÉE

BAMBOU*

Poaceae

Bambusa vulgaris Schrad. ex J.C.Wendl.

Autres noms vernaculaires : Valiha (shb); Bambou commun (fr)

Aire d'origine : Asie tropicale

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Construction (bangas, clôtures), décoration, confection de meubles et d'objets, ornementale.



DESCRIPTION

Caractéristiques : Les chaumes ou tiges, regroupées en touffes, peuvent atteindre plus de 20 mètres de haut pour un diamètre maximal de 10 à 15 cm. De couleur vert luisant, les entrenœuds sont long de 25 à 35 cm, et très robustes.

Feuilles : De 15 à 25 cm de longueur pour une largeur maximale de 4 cm, les feuilles sont vertes et agencées par groupe de 5 à 8 au bout des branches situées sur la moitié supérieure de la plante.

1 Fleurs : Floraison rare, jusqu'à 10 ans d'intervalle, simultanée dans toute une zone géographique. Les fleurs sont blanches et regroupées.

Fruits : Les fruits sont très petits et rares.

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce très commune. Présente sur toute Grande-Terre surtout dans les ripisylves. Plantée le long des routes et pistes ainsi que dans certaines parcelles agricoles.

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

Action de lutte initiale :

- Coupe à la base à l'aide d'une tronçonneuse suivie d'un ébranchage.
- Selon les cas, les cannes peuvent être évacuées à dos d'homme, stockées sur place pour valorisation ultérieure ou broyées sur place si elles ne sont pas utilisables.
- Le bâchage : les souches sont coupées au ras du sol et une bâche est fixée sur la souche sur un rayon de 1,50 m autour de l'emprise de la touffe.

Suivi des bâches :

- Un suivi des bâches peut utilement être réalisé une fois par mois pendant les quatre premiers mois après intervention, puis tous les trimestres pendant un an.
- Ce suivi est destiné à détecter les éventuelles repousses de bambou à travers la bâche ou en bordure de celle-ci. Les éventuelles repousses doivent être coupées à chaque passage.

Capacité de réinfestation :

- Très élevée en bordure de cours d'eau.

* Espèce interdite sur le territoire de Mayotte



PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- La bâche doit être opaque, non tissée, imperméable, d'au moins 140 g / m²;
- Les bâches tissées finissent par laisser percer les repousses, elles sont donc à proscrire. De même certains types de bâche, sensibles aux UV se dégradent très rapidement sous le climat tropical et cèdent à la pression de la plante.
- Le bambou étant recherché pour de nombreuses utilisations, il a été décidé de valoriser au mieux les produits issus de ces interventions.
- Des dispositifs de stockage peuvent être construits sur place sur les sites où l'évacuation est difficile en raison de l'éloignement. Il convient de surélever ces dispositifs afin d'éviter l'enracinement et la repousse des cannes coupées.



HERBACÉE

TIALAMBA (SHB)*

Bidens pilosa L.

Asteraceae

Aire d'origine : Amérique centrale et du Sud.

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Alimentation du bétail, médicinale.



DESCRIPTION

Caractéristiques : Plante dressée annuelle de 30 cm à 1,8 m de haut.

1 **Feuilles :** Feuille de maximum 13 cm de longueur, insérées par 2 l'une en face de l'autre le long de la tige et composées de trois à cinq lobes dentelés.

Fleurs : Fleurs blanche à cinq pétales blancs autour d'un cœur jaune

2 **Fruits :** Graine de couleur noire et de forme allongée (1 cm), comportant deux piquants à l'extrémité. Regroupées en boule de 2 cm de diamètre.

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce très commune. Présente partout sur l'île, notamment en milieu ouvert perturbés par l'homme (cultures, bords de route).

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

Action de lutte initiale et en contrôle :

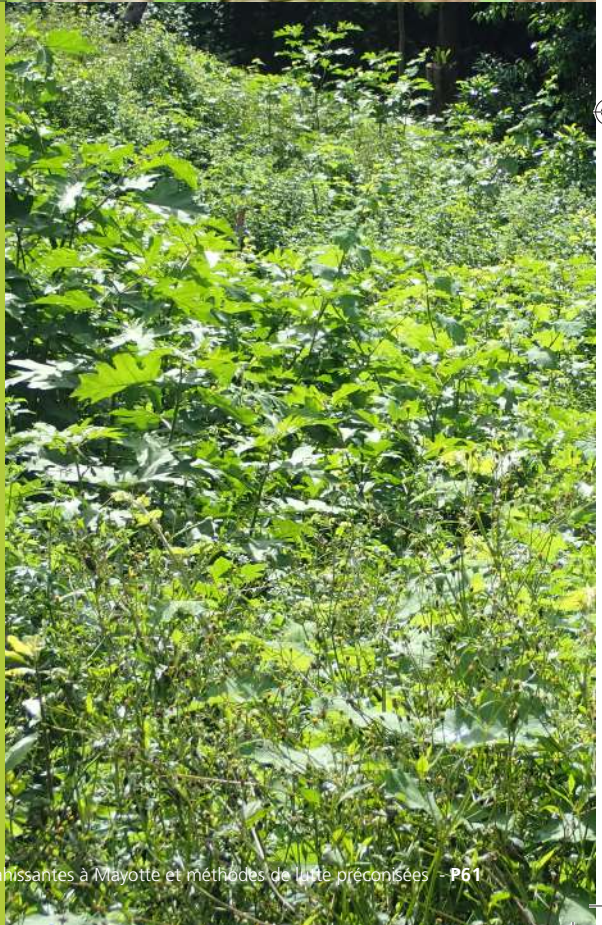
- Arrachage manuel des plantules et jeunes plants.
- Dégagement à la machette autour des espèces indigènes qui recolonisent le milieu et/ou plantation en d'espèces indigènes d'ombrage (arbres et arbustes). Elle va disparaître avec la fermeture du couvert.
- Le paillage peut également limiter sa croissance.

* Espèce interdite sur le territoire de Mayotte



PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Plante annuelle, visible uniquement entre novembre et mai
- Programmer les interventions pendant la phase végétative (novembre à mai).



HERBACÉE

SARI TAMOTAMO MENA (SHB)*

Cannaceae

Canna indica L.

Autres noms vernaculaires : Balisier (fr)

Aire d'origine : Caraïbes

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Ornementale, alimentation



DESCRIPTION

Caractéristiques : Plante pouvant atteindre 2,5 m de haut, composée de nombreuses tiges et d'un système racinaire très développé.

Feuilles : Vertes parfois pourpres suivant les variétés, de forme ovale, jusqu'à 60 cm de long.

- 1 Fleurs :** Fleurs colorées d'environ 4 cm allant du jaune au rouge en passant par toutes les nuances, rassemblées en haut de la tige.
- 2 Fruits :** Fruit ovoïde de 1,5 cm contenant un nombre variable de graines rondes, noires et luisante, avec une densité élevée.

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce commune. Présente en milieu ouvert: jardins, cultures, bords de route, milieux perturbés par l'homme et dans de rares localités en milieu naturel.

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

Action de lutte initiale :

- Coupe des feuilles + arrachage des rhizomes (partie souterraine) au pic.
- Extraction ou broyage des rhizomes (si bord de route) OU mise en tas (avec problème de bouturage à gérer ensuite).

Actions de lutte en contrôle :

- Arrachage au pic (ne pas laisser des parties de rhizomes).
- Dégagement à la machette autour des espèces indigènes qui recolonisent le milieu ou qui ont été plantées.
- La coupe seule des feuilles a pour effet de diminuer sa vigueur. À répéter très régulièrement pour entraîner une diminution de la population. Procéder à l'arrachage ensuite des individus restants.

* Espèce interdite sur le territoire de Mayotte



PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Une fois les rhizomes (parties souterraines) déterrés, enlever le maximum de terre restant dessus pour limiter leur reprise.
- Enlever scrupuleusement toutes les parties de rhizomes présentes dans le sol.
- Privilégier de faire des gros tas avec les rhizomes arrachés plutôt que des petits. Recouvrir les tas avec un épais tapis de feuilles de balisier pour favoriser leur pourrissement et limiter la reprise végétative.
- Pour des zones encore faiblement envahies et éloignées, les rhizomes une fois arrachés peuvent être mis à pourrir dans des sacs fermés.



HERBACÉE

CHLORIDE BARBUE (FR)

Poaceae

Chloris barbata Sw.

Aire d'origine : Incertaine

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Alimentation bovins et caprins



DESCRIPTION

Caractéristiques : Herbe terrestre, annuelle, en touffes dressées ou rampantes, s'enracinant aux nœuds et atteignant jusqu'à 90 cm de hauteur. Les épis portent de longs poils lui donnant un aspect « barbu ».

- 1 Feuilles :** Feuilles longues et étroites dont la base entoure la tige. Nervures parallèles.
- 2 Fleurs :** Plusieurs épis violacés en bout de tige. Fleurs hermaphrodites vertes ou brunes sans pétales visibles.

Fruits : Le fruit est sec (ressemble à un grain de riz ou de blé en plus petit). Graine de 1-2 mm de long et de couleur brun pâle.

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce très commune. Présente surtout en Petite-Terre ainsi que sur le littoral de Grande-Terre dans les cultures abandonnées, bord de routes et pâturages.

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

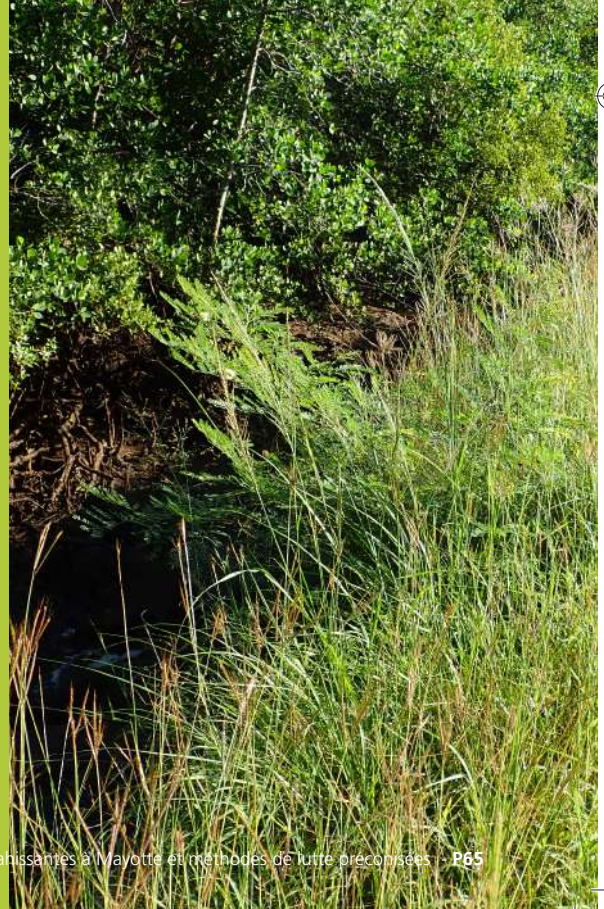
Action de lutte initiale et en contrôle :

- Coupe et travail de la terre afin de casser le système racinaire et de favoriser la recolonisation par les plantes indigènes.
- Plantation d'espèces indigènes d'ombrage (arbustes et arbres). La plante disparaît avec la fermeture du couvert.
- La pose d'un géotextile peut également limiter sa croissance.



PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Plante annuelle, visible uniquement entre novembre et mai
- Programmer les interventions pendant la phase végétative (novembre à mai).



HERBACÉE

MAJIMBI (SHM)

Colocasia esculenta (L.) Schott

Autres noms vernaculaires : Songe (fr)

Araceae

Aire d'origine : Asie tropicale

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Alimentation, ornementale



DESCRIPTION

Caractéristiques : Plante vivace à grandes feuilles vertes pouvant atteindre 2 m de haut. La tige souterraine (rhizome) est un tubercule de grande taille pouvant peser jusqu'à 4 kg humide.

1 Feuilles : Simples de couleur verte et souvent tachées de pourpre poussant en touffe à partir du rhizome souterrain. En forme de pointe de flèche (pointe dirigée vers le sol), atteignant 85 cm de long et 60 cm de large. La surface laisse glisser l'eau.

Flours : Inflorescence formée d'une longue enveloppe blanche (ou spathe) dressée (23 à 30 cm). A l'intérieur, émerge un cylindre long de 11 à 14 cm. Les fleurs sont petites et portées par le cylindre (ou spadice).

Fruits : Petite baie à nombreuses graines de moins de 2 mm de long, dont le développement dans la nature est très rare.

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce assez commune. Présente dans les zones humides (bords de rivières et marécages, zones de bas-fond humides temporairement inondées).

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

Action de lutte initiale et en contrôle :

- Arracher en prenant soin
- Si possible, extraire les rhizomes et les mettre en sac ou dans de l'eau salée pour pourrissement. Possibilité aussi de mettre en tas mais attention au bouturage ensuite.

Actions de lutte en contrôle :

- Il est nécessaire de prévoir des actions de contrôle pendant plusieurs années.

Capacité de réinfestation :

- Très élevée même avec un petit bout de rhizome.



PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Agir prioritairement sur des petites populations en début d'installation dans le sous-bois.
- Ne laisser aucun rémanent au sol, car il bouture très efficacement.



HERBACÉE

SANDRA ORI BORI RAVINI (SHB)

Corchorus aestuans L.

Malvaceae

Aire d'origine : Amérique du Sud

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Alimentation



DESCRIPTION

Caractéristiques : Plante annuelle, mesurant jusqu'à 1 m de hauteur. Tige fine et pourpre, à tendance jaune au début de sa vie.

- 1 Feuilles :** Vertes foncées en forme de fer de lance, de 6 cm de long, à bord dentelé et possédant quelques poils épars, insérée par deux face à face le long de la tige.
- 2 Fleurs :** Fleurs jaunes de 7 mm, en groupe de 3 à la base de chaque feuille le long de la tige.
- 3 Fruits :** Gousses cylindriques, formées de 3 à 5 angles, situées à la base de chaque feuille

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce assez commune. Présente sur le littoral de Grande-Terre, en zones rudérales et milieux ouverts perturbés par l'homme.

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

Action de lutte initiale et en contrôle :

- Arrachage manuel des plantules et jeunes plants.
- Dégagement à la machette autour des espèces indigènes qui recolonisent le milieu et/ou plantation d'espèces indigènes d'ombrage (arbustes et arbres).



PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Plante annuelle, visible uniquement entre novembre et mai
- Programmer les interventions pendant la phase végétative (novembre à mai).



HERBACÉE

COLLE-COLLE (FR)

Fabaceae

Desmodium incanum (SW.) DC.

Autres noms vernaculaires : Pakaravini (shb)

Aire d'origine : Amérique du Sud

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Alimentation du bétail, médicinale



DESCRIPTION

Caractéristiques : Plante grimpante pouvant s'ériger jusqu'à 3 m de haut, aux branches fines et poilues avec des tons pourpres.

- 1 Feuilles :** Velues composées de trois folioles ovales mesurant 4 à 9 cm de longueur.
- 2 Fleurs :** Fleurs d'environ 6 mm, de couleur violette, bleue ou rouge agencées en grappe au bout de la tige.

Fruits : Gousse composée de 3 à 8 compartiments contenant chacun une graine. Elle est recouverte de petits crochets qui s'accrochent aux poils des animaux et aux vêtements. Petites graines en forme de haricot (3,5 x 2 mm).

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce commune. Présente principalement sur les massifs forestiers, dans les milieux perturbés par l'homme.

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

Action de lutte initiale et en contrôle :

- Arrachage manuel des plantules et jeunes plants.
- Dégagement à la machette autour des espèces indigènes qui recolonisent le milieu ou qui ont été plantées.



PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Pas de prescription particulière.



HERBACÉE

KITANI (SHM)*

Asparagaceae

Furcraea foetida (L.) Haw.

Autres noms vernaculaires : Choca vert (fr)

Aire d'origine : Amérique centrale

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Fibre, ornemental



DESCRIPTION

Caractéristiques : Grande plante succulente pérenne d'un vert vif, dont la hampe florale atteint plusieurs mètres de hauteur.

1 Feuilles : Feuilles longues, vert vif, raides, creusées en gouttière, regroupées en rosette, terminées par une épine brune triangulaire.

Fleurs : Hampe florale robuste (« mât »), atteignant 10 m de haut avec des fleurs pendantes de teinte blanche verdâtre à nombreuses étamines.

Fruits : Fruits et graines inexistant à Mayotte car les fleurs ne sont pas pollinisées (pollinisateurs absents). La plante se multiplie par la production de bulbilles sur la hampe florale.

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce très commune. Présente dans des milieux ouverts ou semi-ouverts anthropisés, notamment en secteur sec ou mésophile.

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

Action de lutte initiale :

- Coupe des feuilles à la machette pour accéder au mât.
- La coupe du mât est fortement déconseillée avant la floraison car il y aura plein de nouveaux rejets de mât.
- La coupe du mât est fortement déconseillée une fois les bulbilles présents car cela disperse les bulbilles.
- Il faut secouer le mât et ramasser les bulbilles avant de le couper.
- Mise en tas sur rochers ou suspension sur des branches d'arbres ou extraction du site. Autres possibilités: mise dans un sac solide de la partie fleurie ou enfouissement des parties coupées.
- Arrachage manuel des juvéniles.

Actions de lutte en contrôle :

- Arrachage manuel des juvéniles.
- Arrachage manuel des individus coupés ayant réussi à se réenraciner.
- Découper en petits morceaux les bulbilles.

Capacité de réinfestation :

- Très élevée à cause des nombreux bulbilles que possède la plante.

* Espèce interdite sur le territoire de Mayotte



PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Se protéger des épines terminales et de la sève urticante : prévoir équipements de protection .
- Si des bulbilles sont présents sur le mât, récupérer-les au maximum et les mettre dans un sac pour extraction .
- Une fois le Kitani coupé à la base, il ne rejette plus. Mais la partie coupée peut rester vivante très longtemps (plusieurs années) et se ré-enraciner dès qu'elle est à nouveau en contact avec le sol. Donc, les parties coupées ne doivent pas être en contact avec le sol.



HERBACÉE

AOUDI RAHA FADI (SHB)

Hippobroma longiflora (L.) G. Don

Campanulaceae

Aire d'origine : Antilles

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Ornemental



DESCRIPTION

Caractéristiques : Plante herbacée de 30 cm de haut avec du latex blanc toxique.

Feuilles : Allongées de 15 cm, aux bords dentelés.

1 Fleurs : 5 pétales blancs disposés en étoile.

Fruits : Fruits verts situés juste au-dessus des feuilles, contenant des centaines de minuscules graines noires.

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce commune. Présente dans le secteur mésophile et hygrophile de Grande-Terre. Apprécie les sous-bois humides et frais où la lumière arrive au sol.

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

Action de lutte initiale et en contrôle :

- Arrachage manuel des plantules et jeunes plants.
- Dégagement à la machette autour des espèces indigènes qui recolonisent le milieu ou qui ont été plantées.



PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Latex toxique. Se protéger efficacement la peau et les yeux.



HERBACÉE

MAMI VAVI (SHB)

Justicia gendarussa Burm.f.

Acanthaceae

Aire d'origine : Asie du Sud Est

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Ornementale, médicinale



DESCRIPTION

Caractéristiques : Plante avec tiges et nervures centrale pourpres à violet foncé, d'une hauteur maximale de 1,5 m.

1 **Feuilles :** Feuilles vert sombre, lancéolées, sans poil. 4 à 17 cm de long sur 1 à 3 de large, nervure centrale est bien visible et pourpre.

2 **Fleurs :** Fleurs collées le long du haut de la tige sur 5 à 15 cm de longueur

Fruits : Fruit sec qui s'ouvre en forme de massue, glabre, lisse, longue d'environ 1 cm

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce assez commune. Présente sur la partie Nord de Grande-Terre. Apprécie les sous-bois humides, brousses secondaires et bords des cours d'eau. Elle se développe à l'ombre.

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

Action de lutte initiale et en contrôle :

- Coupe à la base à la machette.
- Arrachage manuel des plantules et jeunes plants.
- Dégagement à la machette autour des espèces indigènes qui recolonisent le milieu ou qui ont été plantées.



PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Pas de prescription particulière.



HERBACÉE

MEAWANI (SHM)

Kalanchoe pinnata (Lam.) Pers.

Autres noms vernaculaires : Sodifafa (shb)

Crassulaceae

Aire d'origine : Madagascar

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Ornementale, médicinale.



3+

DESCRIPTION

Caractéristiques : Plante grasse au port dressé pouvant atteindre 1 m de haut. Tige cylindrique lisse de couleur rouge à marron.

- 1 Feuilles :** Charnues, insérées par 2 l'une en face de l'autre, entre 10 et 30 cm de long, de forme ovale et dentée sur les bords. Les bords des feuilles portent des bulbilles qui assurent la dispersion des plantes.
- 2 Fleurs :** Groupe de fleurs situé à l'extrémité d'une tige de 20 à 80 cm de haut. Chaque fleur en forme de tube mesure entre 3 et 5 cm, celles-ci sont vert pale rayées de rose.

Fruits : Fruit sec de 2 cm s'ouvrant sur une seule fente. Graines nombreuses d'environ 1 mm.

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce commune. Présente de manière éparse dans les cultures de Grande-Terre. Apprécie les sols peu profonds aussi bien à l'ombre qu'en plein soleil, supporte très bien la sécheresse.

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

Action de lutte initiale et en contrôle :

- Arrachage manuel des plantules et jeunes plants.
- Dégagement à la machette autour des espèces indigènes qui recolonisent le milieu ou qui ont été plantées.



PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Pas de prescription particulière.



HERBACÉE

AMBANI VOA MALANDI (SHB)

Phyllanthaceae

Phyllanthus amarus Schumach. & Thonn.

Aire d'origine : Amérique du Sud

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Médicinale



DESCRIPTION

Caractéristiques : Plante de moins de 30 cm de hauteur

1 **Feuilles :** Petites feuilles alternes, ovales et lisses de 6 à 12 mm de long.

Fleurs : Petites fleurs blanc-vert à 5 pétales, d'environ 2 mm d'envergure poussant à la base des feuilles, côté de la face inférieure.

2 **Fruits :** Le fruit est une petite baie verte, ronde, pendant sous la feuille. Chaque fruit contient entre 5 à 7 graines striées de 1,5 mm de long.

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce très commune. Présente surtout sur le littoral de Grande-Terre et Petite-Terre, en milieu perturbé par l'homme.

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

Action de lutte initiale et en contrôle :

- Arrachage manuel des plantules et jeunes plants.
- Dégagement à la machette autour des espèces indigènes qui recolonisent le milieu ou qui ont été plantées.



PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Pas de prescription particulière.



HERBACÉE

RODZO MENA (SHB)*

Rivinia humilis L.

Petiveriaceae

Aire d'origine : Amérique du Sud

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Ornementale



DESCRIPTION

Caractéristiques : Plante d'1 m de hauteur.

Feuilles : Alternes de 12 cm de long. Elles sont de forme triangulaire, à marge ondulé et à surface lisse.

- 1 Fleurs :** Blanches en grappe plutôt lâche à l'extrémité des branches, leur diamètre est compris entre 2 et 3 mm.
- 2 Fruits :** Les fruits sont des petites baies rouges, brillantes, de 4 mm de diamètre et disposées en grappe. Les graines sont rondes et plates, de 2 à 3 mm de diamètre contenues dans une enveloppe poilue.

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce assez rare. Présente au centre de l'île, apprécie les sous-bois ombragés et humides des forêts. Elle peut tolérer une légère salinité du sol.

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

Action de lutte initiale et en contrôle :

- Coupe à la base à la machette.
- Arrachage manuel des plantules et jeunes plants.
- Dégagement à la machette autour des espèces indigènes qui recolonisent le milieu ou qui ont été plantées.

* Espèce interdite sur le territoire de Mayotte



2



1

PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Pas de prescription particulière.



HERBACÉE

LANGUE DE BELLE-MÈRE (FR) 1

Sansevieria metallica Hort. ex Gérôme & Labroy

Asparagaceae

Aire d'origine : Afrique

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Ornementale



DESCRIPTION

Caractéristiques : Plante succulente sans tige, aux reflets métalliques et atteignant 1,5 m de haut. La plante meurt après sa floraison et repousse à partir des racines.

Feuilles : Longues feuilles épaisses et étroites au bout pointu et présentant des rayures grises argentées, voire des taches.

Flours : Blanches et fines, poussant le long d'une tige centrale pouvant atteindre 1 m de long. Elles ont une odeur de caramel.

Fruits : Le fruit est une baie rouge ou orange.

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce assez commune. Présente en Petite-Terre et dans le sud de Grande-Terre. Supporte aussi bien le plein soleil qu'un milieu légèrement ombragé, peu exigeante en quantité d'eau ou en fertilité des sols.

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

Action de lutte initiale et en contrôle :

- Arrachage manuel des plantules et jeunes plants. À prévoir sur plusieurs années.
- Dégagement à la machette autour des espèces indigènes qui recolonisent le milieu ou qui ont été plantées.

LANGUE DE BELLE-MÈRE (FR) 2

Sansevieria trifasciata Prain

Asparagaceae

Aire d'origine : Afrique tropicale

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Ornementale



DESCRIPTION

Caractéristiques : Plante succulente sans tige, atteignant 1,5 m de haut.

Feuilles : Longues feuilles épaisses et étroites, marbrées avec deux teintes de vert, au bout pointu et bordées de jaune sur toute la longueur.

Flours : Jaunâtres fines poussent le long d'une tige centrale pouvant atteindre 1 m de long

Fruits : Petit fruit orange, globulaire, contenant des graines de couleur vive.

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce assez commune. Présente notamment en Petite-Terre. Supporte aussi bien le plein soleil qu'un milieu légèrement ombragé, peu exigeante en quantité d'eau ou en fertilité des sols.

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

Action de lutte initiale et en contrôle :

- Arrachage manuel des plantules et jeunes plants. À prévoir sur plusieurs années.
- Dégagement à la machette autour des espèces indigènes qui recolonisent le milieu ou qui ont été plantées.



PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Pas de prescription particulière.



HERBACÉE

SÉTAIRE VERTICILLÉE (FR)

Setaria verticillata (L.) P.Beauv.

Poaceae

Aire d'origine : Europe

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Pas d'usage connu.



DESCRIPTION

Caractéristiques : Herbe annuelle formant des touffes compactes de 30 cm à 1 m de hauteur.

Feuilles : Elles peuvent atteindre 30 cm de longueur pour 1,5 cm de largeur, avec une extrémité pointue. Les nervures parallèles sont bien marquées.

Fleurs : Disposées en groupe dense de 2 à 12 cm au bout d'une haute tige unique. Elles ont une couleur allant de vert-jaune à pourpre.

Fruits : Le fruit comporte un long poil et ne contient qu'une seule graine ovale, de couleur dorée, de 1,5 mm de long.

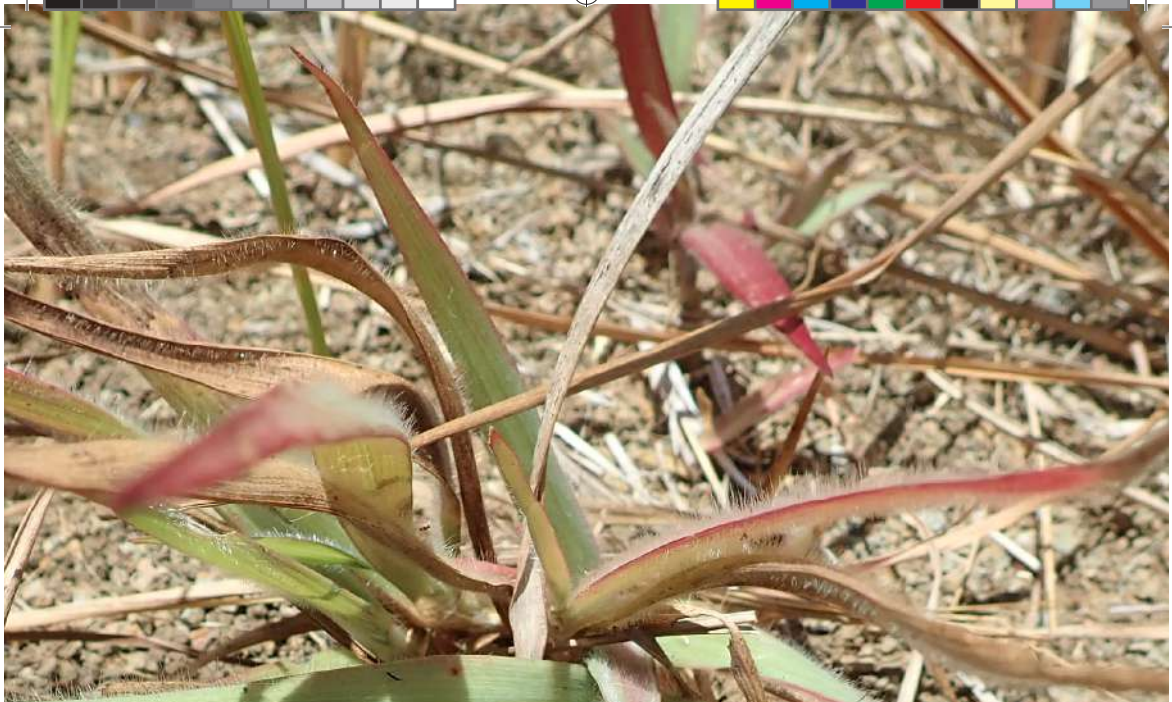
DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce rare. Présente à Dzaoudzi, Moya et Bandré. Apprécie les milieux secs et littoraux, ainsi que les zones cultivées ou perturbées par l'homme.

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

Action de lutte initiale et en contrôle :

- Arrachage manuel des plantules et jeunes plants.
- Dégagement à la machette autour des espèces indigènes qui recolonisent le milieu ou qui ont été plantées.



PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Plante annuelle, visible uniquement entre novembre et mai
- Programmer les interventions pendant la phase végétative (novembre à mai).

HERBACÉE

SANDRA OURI BOURI (SHB)

Malvaceae

Sida cordifolia L.

Aire d'origine : Amérique Afrique et Asie tropicale

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Médicinale



DESCRIPTION

Caractéristiques : Plante dressée de 50 cm à 1,50 m de haut, verte toute l'année.

- 1 Feuilles :** De forme ovale ou triangulaire, poilues, de 12 cm de long et à bord dentelé.
- 2 Fleurs :** Blanches, jaunes ou orange, de 7 à 9 mm de diamètre, se développant au même niveau que les feuilles.

Fruits : Ronds et poilus, d'environ 7 mm de diamètre et comporte 8 à 12 compartiments. La graine est lisse et d'environ 2 mm de longueur.

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce commune. Largement répartie dans les dunes littorales et les milieux perturbés par l'homme.

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

Action de lutte initiale et en contrôle :

- Arrachage manuel des plantules et jeunes plants.
- Dégagement à la machette autour des espèces indigènes qui recolonisent le milieu ou qui ont été plantées.



PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Pas de prescription particulière.



HERBACÉE

JAKWE MAVO (SHB)*

Stachytarpheta jamaicensis (L.) Vahl

Verbenaceae

Aire d'origine : Amérique centrale

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Ornementale



DESCRIPTION

Caractéristiques : Plante annuelle de hauteur comprise entre 60 et 120 cm. Les tiges se ramifient toujours en deux. Elles sont un peu poilues à la base de la plante.

1 Feuilles : Couleur gris-bleuté (surtout les plus jeunes), de forme ovales ou en ellipse et au bord denté. Légèrement charnue, elle mesure 15 cm de long. Elles sont insérées par 2, l'une en face de l'autre.

2 Fleurs : Disposées en groupe serré le long de la tige raide et robuste sur 15 à 50 cm de longueur. La fleur est bleu pale, parfois violet-pourpre, avec un diamètre entre 8 et 11 mm.

Fruits : Marron clair et allongés, contenant plusieurs graines noires allongées de 4 mm.

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce très commune. Largement répartie principalement sur le littoral, en milieu humide et perturbés par l'homme.

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

Action de lutte initiale et en contrôle :

- Arrachage manuel des plantules et jeunes plants.
- Dégagement à la machette autour des espèces indigènes qui recolonisent le milieu ou qui ont été plantées.

* Espèce interdite sur le territoire de Mayotte



PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Plante annuelle, visible uniquement entre novembre et mai
- Programmer les interventions pendant la phase végétative (novembre à mai).



HERBACÉE

JAKWE MAITSO (SHB)*

Stachytarpheta urticifolia Sims

Verbenaceae

Aire d'origine : Amérique centrale

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Ornementale, médicinale



DESCRIPTION

Caractéristiques : Plante annuelle de hauteur comprise entre 80 cm et 2 m. Très ramifiées, les tiges se divisent toujours en deux. Elles sont un peu poilues à la base de la plante.

1 Feuilles : Opposées le long de la tige, ovales ou en forme d'ellipse au bord denté vers l'avant, légèrement charnues avec quelques poils sur la face inférieure. Elles sont insérées par 2, l'une en face de l'autre.

2 Fleurs : Disposées en groupe serré le long de la tige raide et robuste sur 14 à 40 cm de longueur. La fleur est bleue foncé avec un centre blanc, parfois entièrement blanche, avec un diamètre entre 8 et 11 mm.

Fruits : Marron clair et allongé, contenant plusieurs graines noires allongées de 4 mm.

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

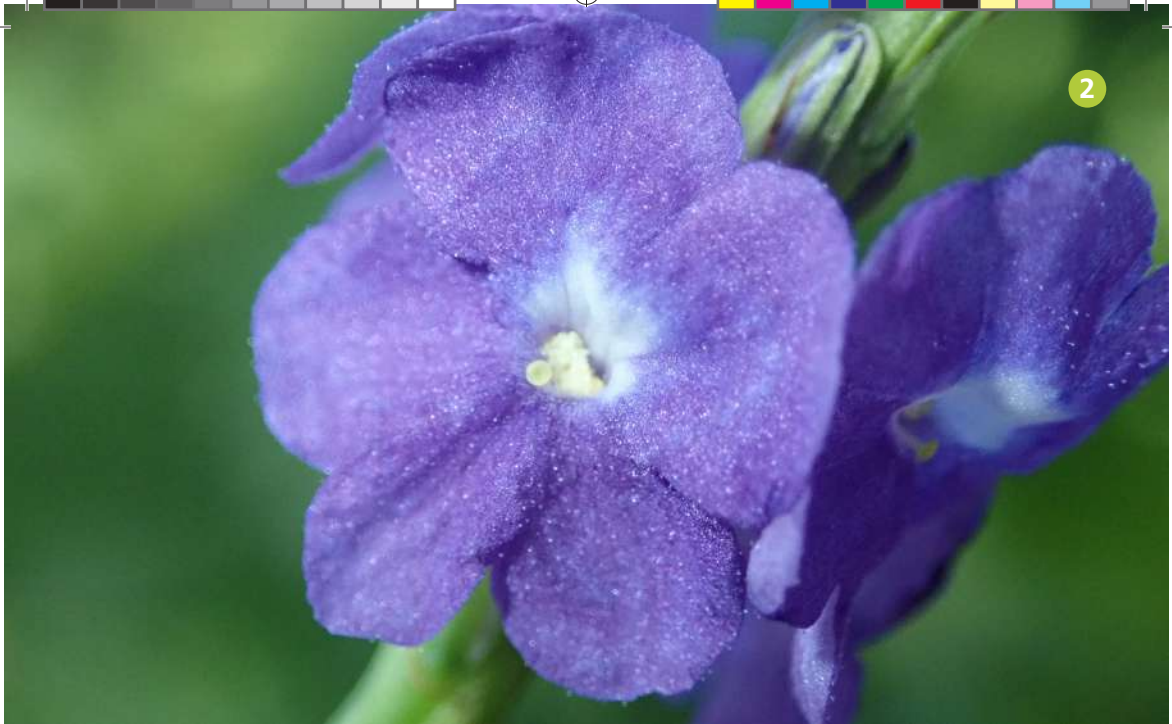
Espèce très commune. Largement répartie principalement sur le littoral, en milieu humide et perturbé par l'homme sur sol fertile.

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

Action de lutte initiale et en contrôle :

- Arrachage manuel des plantules et jeunes plants.
- Dégagement à la machette autour des espèces indigènes qui recolonisent le milieu ou qui ont été plantées.

* Espèce interdite sur le territoire de Mayotte



2

PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Plante annuelle, visible uniquement entre novembre et mai
- Programmer les interventions pendant la phase végétative (novembre à mai).



1

HERBACÉE

MLALIHAPANA (SHM)

Struchium sparganophorum (L.) Kuntze

Asteraceae

Aire d'origine : Amérique centrale

Utilisation / intérêt pour l'Homme :



DESCRIPTION

Caractéristiques : Plante annuelle de 40 à 60 cm de hauteur, comportant de nombreux embranchements

- 1 Feuilles :** Alternes, de forme allongée jusqu'à 12 cm de long.
- 2 Fleurs :** Forme de boule blanche de 5 mm de diamètre placée à la base des feuilles le long de la tige. Floraison tout au long de l'année.
- 3 Fruits :** Allongés de 2 mm de longueur, contenant une graine claire de 1 mm de long.

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce assez commune. Présente et dynamique dans les milieux humides et les cours d'eau sur des sols rocailleux.

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

Action de lutte initiale :

- Arrachage manuel des plantules et jeunes plants.
- Dégagement à la machette autour des espèces indigènes qui recolonisent le milieu ou qui ont été plantées.



PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Plante annuelle, visible uniquement entre novembre et mai
- Programmer les interventions pendant la phase végétative (novembre à mai).



HERBACÉE

TRIDAX MARGUERITE (FR)

Asteraceae

Tridax procumbens L.

Aire d'origine : Amérique centrale

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Pas d'usage connu



DESCRIPTION

Caractéristiques : Plante pérenne de 30 à 50 cm de hauteur, de couleur vert foncé

- 1 Feuilles :** Simples, insérées par 2, l'une en face de l'autre et ovales d'environ 3 à 7cm de longueur pour 1 à 4cm de largeur. Bords dentelés.
- 2 Fleurs :** Pétales blancs autour d'un cœur jaune (1-2 cm de diamètre), au bout d'une longue tige de 10 à 25 cm.

Fruits : Noirs et de forme allongés avec de nombreux poils aux extrémités. Une graine unique dans chaque fruit.

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce assez commune. Se développe généralement en milieu sec anthropisé, sur les falaises littorales et dans les friches.

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

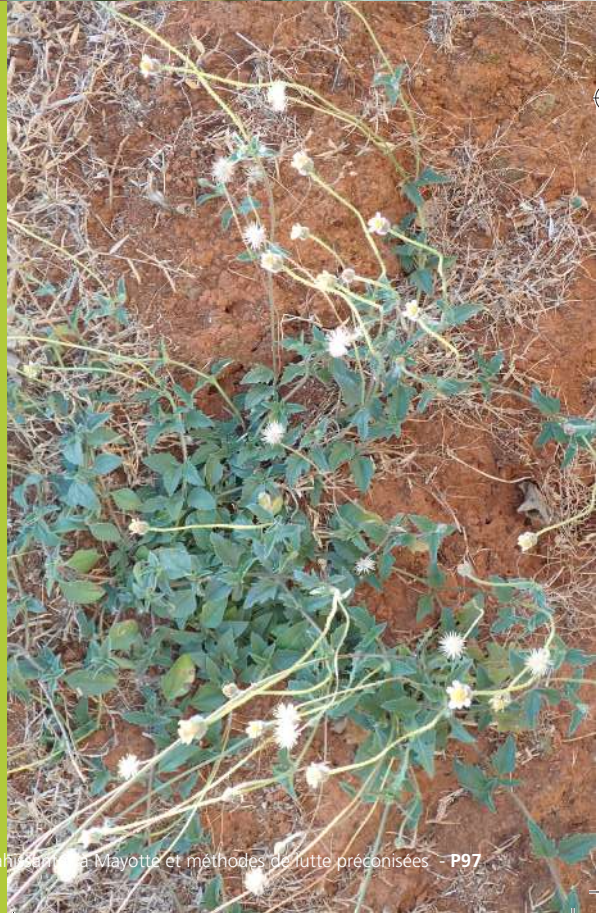
Action de lutte initiale et en contrôle :

- Arrachage manuel des plantules et jeunes plants.
- Dégagement à la machette autour des espèces indigènes qui recolonisent le milieu ou qui ont été plantées.



PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Pas de prescription particulière.



HERBACÉE

PAKAVOA (SHB)

Triumfetta rhomboidea Jacq.

Malvaceae

Aire d'origine : Amérique centrale

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Médicinale



DESCRIPTION

Caractéristiques : Herbe érigée pouvant atteindre 1.5 m de hauteur.

- 1 Feuilles :** Alternes, simples, rondes, au bout pointu et aux bords dentelés, de 10 cm de longueur quelques fois avec 3 lobes.
- 2 Fleurs :** Jaunes à 5 pétales, situées à la base des feuilles le long de la tige.
- 3 Fruits :** Verts, sphériques et couverts d'une centaine de poils agrippant, blancs à maturité. Les graines sont petites, marrons et en quart de sphère.

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce assez commune. Rudérale, se développe généralement en milieu sec ou mésophile perturbé par l'homme.

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

Action de lutte initiale et en contrôle :

- Arrachage manuel des plantules et jeunes plants.
- Dégagement à la machette autour des espèces indigènes qui recolonisent le milieu ou qui ont été plantées.



2



1

PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Pas de prescription particulière.



3

HERBACÉE

PAKAVOA VAKI RAVINI (SHB)*

Urena lobata L.

Malvaceae

Aire d'origine : Afrique ou Asie

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Fibre, alimentation, pharmacopée



DESCRIPTION

Caractéristiques : Plante annuelle ou pluri-annuelle poilue pouvant atteindre 2 m de haut

- 1 Feuilles :** Feuilles à nervures palmées, alternes, simples à bords dentelés et recouvertes de poils étoilés.
- 2 Fleurs :** Fleurs rose à violette de 2–3 cm de diamètre, solitaires ou en groupe de 2–3, situées dans la partie supérieure de la tige.
- 3 Fruits :** Fruits globuleux de 10mm de large couvert de poils composé de 5 graines brunes en forme de haricot de 3,5 mm de large.

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce très commune. Présente dans les milieux ouverts perturbés (cultures abandonnées, zones de pâturage). Elle ne tolère pas le couvert forestier. Tolère une quantité de sel modéré dans le sol.

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

Action de lutte initiale et en contrôle :

- Arrachage manuel à la pioche
- Dégagement à la machette autour des espèces indigènes qui recolonisent le milieu ou qui ont été plantées.

* Espèce interdite sur le territoire de Mayotte



PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Pas de prescription particulière.



HERBACÉE

HAITRI AMBANDRIHA (SHB)

Asteraceae

Vernonia cinerea (L.) Less.

Aire d'origine : Afrique et Asie tropicale

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Pas d'usage connu.



DESCRIPTION

Caractéristiques : Petite plante annuelle dressée de 20 à 80 cm de haut. La tige porte des poils fins et gris.

- 1 Feuilles :** Généralement ovales et pointues à l'extrémité et ne dépassant pas 5 cm de long.
- 2 Fleurs :** Violettes regroupées par 4 au sommet des tiges, chacune faisant 5 mm de diamètre.

Fruits : Très petites graines noires présentant une touffe de poils blancs à leur sommet permettant le transport par le vent, en forme de boule au bout du pédoncule.

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce très commune. Rudérale, se développe généralement en milieu perturbé par l'homme.

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

Action de lutte initiale et en contrôle :

- Arrachage manuel des plantules et jeunes plants.
- Dégagement à la machette autour des espèces indigènes qui recolonisent le milieu ou qui ont été plantées.



PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Plante annuelle, visible uniquement entre novembre et mai
- Programmer les interventions pendant la phase végétative (novembre à mai).



HERBACÉE

TSINKIZO MASERA (SHM)

Zingiber zerumbet (L.) Roscoe ex Sm.

Autres noms vernaculaires : Sakai virou (shb), faux gingembre (fr)

Aire d'origine : Asie du Sud Est

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Médicinale, ornementale, alimentation



Zingiberaceae

DESCRIPTION

Caractéristiques : Plante herbacée de la famille du Gingembre pouvant atteindre plus de 1 m de haut.

- 1 Feuilles :** 10 à 12 feuilles, d'une longueur de 15 à 40 cm et en forme de fer de lance. Elles sont agencées alternativement sur une tige robuste.
- 2 Fleurs :** L'inflorescence forme une massue au bout d'une tige vigoureuse de 10 à 45 cm de haut comportant des fleurs à trois pétales jaune pâle à blanc. Floraison à l'abri des tiges feuillues.

Fruits : Le fruit est l'inflorescence devenue rouge à maturité. Les graines sont noires.

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce assez commune. Largement répartie sur Grande-Terre. Envahissent le sous-bois des forêts humides de manière spectaculaire. Dans les zones où elles dominent le sous-bois, elles empêchent ou limitent la germination et le développement des espèces indigènes. Si le Faux Gingembre se développe préférentiellement à l'ombre, on observe qu'il se maintient également lorsque le couvert forestier est rompu.

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

Action de lutte initiale :

- Couper les feuilles + arracher les rhizomes (partie souterraine) au pic ;
- Si possible, extraire les rhizomes et les mettre en sac ou dans de l'eau salée pour pourrissement. Possibilité aussi de mettre en tas mais attention au bouturage ensuite.

Actions de lutte en contrôle :

- Arrachage au pic (ne pas laisser des parties de rhizomes).
- Dégagement à la machette autour des espèces indigènes qui recolonisent le milieu ou qui ont été plantées.
- La coupe seule des feuilles a pour effet de diminuer sa vigueur. À répéter très régulièrement pour entraîner une diminution de la population. Procéder à l'arrachage ensuite des individus restants.



PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Une fois les rhizomes déterrés (partie souterraines), enlever le maximum de terre restant dessus pour limiter leur reprise.
- Enlever scrupuleusement toutes les parties de rhizomes présentes dans le sol.
- Privilégier de faire des gros tas avec les rhizomes arrachés plutôt que des petits. Recouvrir les tas avec un épais tapis de feuilles de faux gingembre pour favoriser leur pourrissement et limiter la reprise végétative.
- Pour des zones encore faiblement envahies et éloignées, les rhizomes une fois arrachés peuvent être mis à pourrir dans des sacs fermés.
- Feuillage visible uniquement entre novembre et mai
- Prévoir une matérialisation du périmètre à traiter si l'intervention est programmée pendant la phase de dormance (juin - octobre)



LIANE

VAHI KABOURI (SHB)*

Antigonon leptopus Hook. & Arn.

Autres noms vernaculaires : Liane corail (fr)

Aire d'origine : Mexique et Guatemala

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Ornementale, tubercules comestibles

Polygonaceae



DESCRIPTION

Caractéristiques : Liane pérenne, grimpante, pouvant atteindre plusieurs mètres de long, dont les racines forment des tubercules.

- 1 Feuilles :** Simples, alternes, en forme de cœur, au sommet muni d'une pointe et à nervures saillantes sur la face inférieure.
- 2 Fleurs :** Fleurs disposées en grappe, longs de 3-8 cm, naissant à la base des feuilles supérieures, à faux pétales (tépales) membraneux blancs, roses ou rouges.

Fruits : Fruits coniques d'environ 1 cm à sommet trigone composés d'une graine d'environ 5 mm.

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce commune. Présente le long des axes routiers et des zones urbaines notamment en milieu sec. Présente à l'îlot Mbouzi.

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

Action de lutte initiale et en contrôle :

- Coupe à la machette et arrachage des tubercules à la pioche sur une période prolongée.
- Dégagement à la machette autour des espèces indigènes qui recolonisent le milieu ou qui ont été plantées.

* Espèce interdite sur le territoire de Mayotte



PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Récupérer au maximum les tubercules et les mettre dans un sac pour extraction. Cela limitera les efforts de contrôle par la suite.



LIANE

CHIPWA KOFU BOLE (SHM)

Fabaceae

Centrosema pubescens Benth.

Autres noms vernaculaires : Ampamaki angofu be (shb)

Aire d'origine : Amérique tropicale

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Alimentation du bétail



DESCRIPTION

Caractéristiques : Plante grimpante formant des tapis enchevêtrés. Les tiges sont fines et poilues.

- 1 Feuilles :** Composées de trois folioles ovales de 9 cm de long maximum, au bout pointu.
- 2 Fleurs :** Fleurs d'environ 4 cm sont de couleur blanche à violet et regroupées en bout de la tige.

Fruits : Gousses de 17 cm fines, allongées et torsadées qui libèrent une vingtaine de graines ovales de 5 mm de long, de couleur rouge-marron et couvertes de stries noires.

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce très commune. Présente partout à Mayotte en zones rudérales et milieux ouverts perturbés par l'homme.

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

Action de lutte initiale et en contrôle :

- Arrachage manuel des plantules et jeunes plants.
- Dégagement à la machette autour des espèces indigènes qui recolonisent le milieu ou qui ont été plantées. Elle va disparaître avec la fermeture du couvert.



PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Pas de prescription particulière.



LIANE

RAMBU (SHM)

Piperaceae

Piper betle L.

Autres noms vernaculaires : Poivrier bétel (fr)

Aire d'origine : Malaisie

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Pharmacopée



DESCRIPTION

Caractéristiques : Plante grimpante à feuilles persistantes.

- 1 Feuilles :** Feuilles persistantes de 11-15 cm, luisantes, en forme de cœur avec des nervures poilues.
- 2 Fleurs :** La plante est dioïque : c'est-à-dire qu'un pied ne peut comporter que soit des fleurs mâles soit des fleurs femelles.

Fruits : Le fruit est une drupe charnue vert et de couleur rouge à maturité.

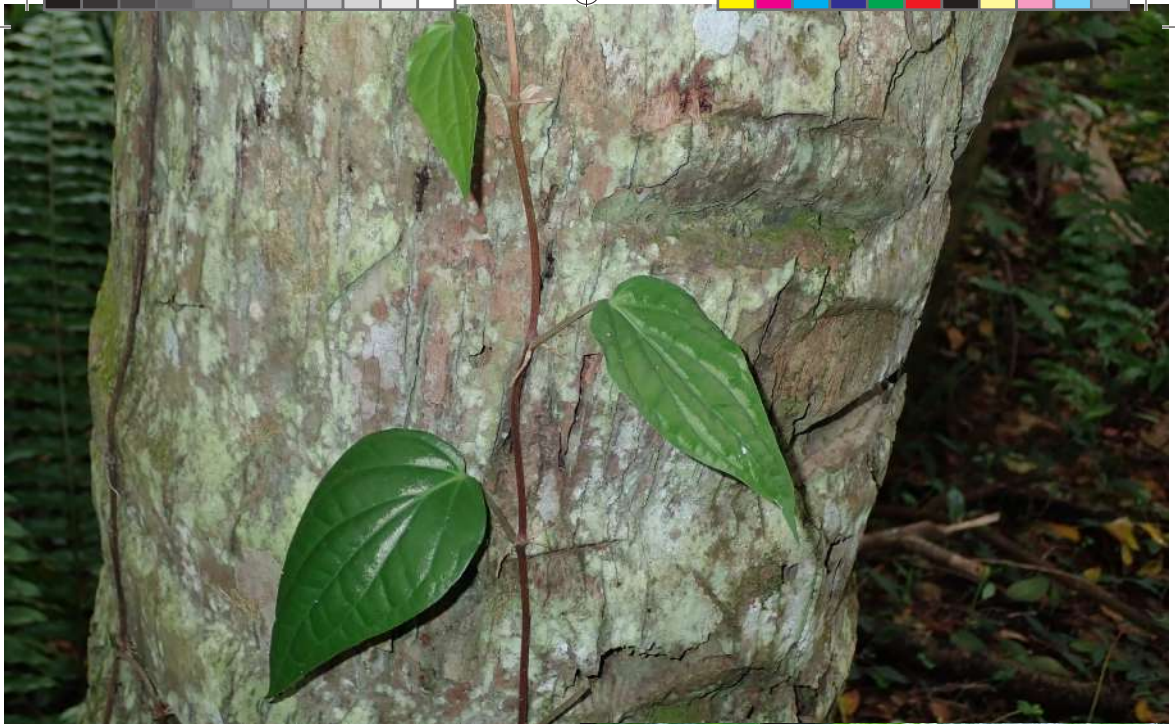
DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce assez commune. Pousse dans l'ombrage des forêts humides proche de cultures, se servant des troncs comme support.

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

Action de lutte initiale et en contrôle :

- Arrachage manuel régulier.



PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Les déchets doivent être retirés sous risque de voir l'espèce se réimplanter.



LIANE

NIOUNGOU (SHB)*

Passifloraceae

Passiflora suberosa L.

Autres noms vernaculaires : Grain d'encre (fr)

Aire d'origine : Amérique tropicale

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Ornemental, alimentaire



DESCRIPTION

Caractéristiques : Liane vigoureuse rampante ou grimpante, gardant ses feuilles toute l'année.

1 **Feuilles :** Alternes, brillantes sur la face supérieur, vert foncé. Elles sont entières ou à trois lobes, de 4 à 8 cm de long.

Fleurs : Solitaires sans pétales jusqu'à 2,5 cm de diamètre, poussant à la base des feuilles avec une vrille permettant de s'accrocher au support.

2 **Fruits :** Les fruits sont des baies rondes d'environ 1 cm de diamètre, lisses, mates, noires à maturité (vertes sinon), recouvertes de poudre blanchâtre à maturité. Les graines sont nombreuses, ovales et longues de 3 à 4 mm.

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce commune. Colonise efficacement toutes les zones ouvertes (trouées, lisières) et arrive également à s'implanter dans des forêts non perturbées. Elle aime autant l'ombre que le plein soleil.

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

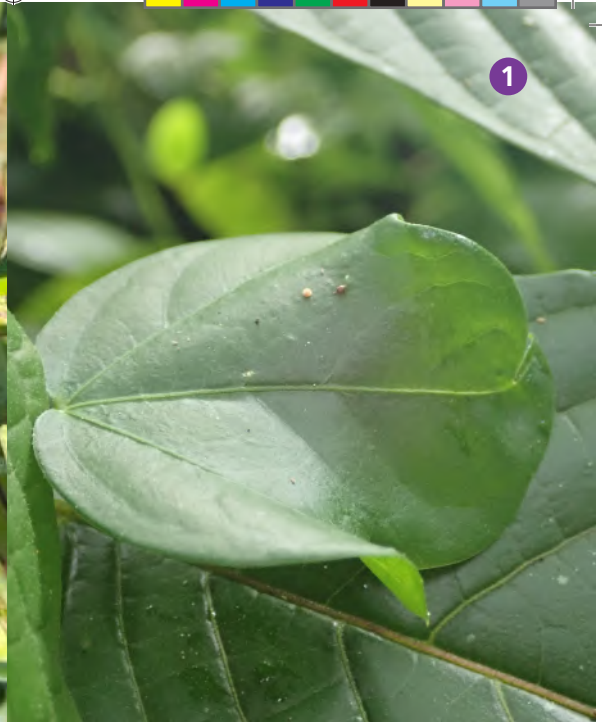
Action de lutte initiale :

- Arrachage manuel ou à l'aide d'un pic, en prenant soin d'enlever tout le système racinaire.
- Arrachage manuel des juvéniles.

Actions de lutte en contrôle :

- Arrachage régulier des jeunes plants issus de la banque de graines. À prévoir sur plusieurs années
- La coupe à la base des lianes peut conduire à la mort des individus mais l'on peut observer des rejets de souche après coupe. Il faut donc bien donner la consigne d'arracher plutôt que couper.

* Espèce interdite sur le territoire de Mayotte



PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Dès détection de cette espèce dans un milieu naturel, il faut très rapidement mener une lutte précoce.
- La lutte doit si possible être menée avant la fructification pour limiter les actions de contrôle ensuite.
- Si l'on détecte souvent la passiflore à la cime des arbres, il faut souvent un long moment pour trouver la base de la liane, afin de pouvoir pratiquer à son arrachage.



LIANE

PATTE-D'OIE (FR)

Syngonium podophyllum Schott

Araceae

Aire d'origine : Amérique centrale et du sud

Utilisation / intérêt pour l'Homme : Ornementale



DESCRIPTION

Caractéristiques : Plante persistante à feuilles vertes et jaunâtres. Se bouturant très facilement, elle arrive à former rapidement à elle seule des tapis denses, en prenant la place des espèces caractéristiques du sous-bois.

1 Feuilles : Feuilles vertes persistantes nervurées (jaunâtres/blanc) et luisantes sur le dessus, revers plus clairs en forme de pointe de flèche. Jeunes feuilles en forme de fer de lance.

Fleurs : Spathe ovoïde de 3-4 cm blanc à verdâtre vers la base, spadice blanc crème. De taille similaire.

2 Fruits : Fruits rouge à jaune à maturité avec de nombreuses graines de 7-11 mm de long, noires ou brunes.

DISTRIBUTION À MAYOTTE/ÉCOLOGIE

Espèce très commune. Espèce présente dans les milieux ouverts, principalement à proximité des jardins des zones urbaines.

MESURES DE GESTION PRÉCONISÉES

Action de lutte initiale et en contrôle :

- Arrachage méticuleux en prenant soin de ne pas laisser à terre des morceaux de feuilles ou de rhizomes (parties souterraines).
- Mise en sac pour pourrissement, puis extraction.

Actions de lutte en contrôle :

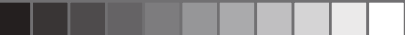
- Il est nécessaire de prévoir des actions de contrôle pendant plusieurs années.



PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Agir prioritairement sur des petites populations en début d'installation dans le sous-bois.
- Ne laisser aucun rémanent au sol, car il bouture très efficacement.





AUTRES LIANES



Decalobanthus peltatus ; Convolvulaceae ; vahibe (shm)



Saba comorensis ; Apocynaceae ; Bungwe (shm); Vahi hubuhubu (shb)



Entada Rheedii ; Fabaceae ; Haricot géant (fr); Mufurefure (shm) Vahi karabo (shb);



ENVAHISSANTES EN MILIEU AQUATIQUE



Salvinia molesta D.S.Mitch. ;
Salviniaceae ; Salvinie (fr);

5



Eichhornia crassipes (Mart.) Solms;
Pontederiaceae ; Jacinthe d'eau ;

5

AUTRES ENVAHISSANTES FACILEMENT IDENTIFIABLES



Annona squamosa L.; Annonaceae ;
Pomme cannelle (fr) ;
Konokono (shm)

3+



Citrus medica L.; Rutaceae ; Cédratier (fr) ;
Murundra kapu (shm); Tsoha kapo (shb);

3+



Cocos nucifera L.; Arecaceae ;
Cocotier (fr) ; Munadzi (shm)

4



Coffea arabica L.; Rubiaceae ;
Caféier d'Arabie (fr) ; kafe (shm)

4



Psidium guajava L.; Myrtaceae ;
Goyavier (fr) ; Mupwera (shm);

3+

INDEX NOMS VERNACULAIRES / SCIENTIFIQUES

Nom scientifique	Nom vernaculaire
<i>Acacia dealbata</i>	Mimosa argenté
<i>Acacia mearnsii</i>	Mimosa vert
<i>Acacia nilotica</i>	-
<i>Agave gp. americanae</i>	Agave d'Amérique, Kitani
<i>Agave sisalana</i>	Kitani, Sisal
<i>Ageratina riparia</i>	-
<i>Ageratum conyzoides</i>	Mwana be ntiti
<i>Albizia chinensis</i>	Fotsi volo, Vouloutsara
<i>Alternanthera philoxeroides</i>	Herbe à alligator
<i>Antigonon leptopus</i>	Liane corail
<i>Ardisia crenata</i>	Ardisie crénelée
<i>Ardisia elliptica</i>	Ardisie elliptique
<i>Arundo donax</i>	Grand roseau
<i>Asclepias syriaca</i>	Herbe à la ouate
<i>Baccharis halimifolia</i>	Sénéçon en arbre
<i>Bambusa vulgaris</i>	Bambou
<i>Barleria cristata</i>	-
<i>Bidens pilosa</i>	Tialamba
<i>Biancaea decapetala</i>	Sappan
<i>Cabomba caroliniana</i>	-
<i>Caesalpinia decapetala</i>	-
<i>Caesalpinia pulcherrima</i>	Petit flamboyant
<i>Calotropis procera</i>	-
<i>Canna glauca</i>	Balisier glauque
<i>Canna indica</i>	Balisier
<i>Cardiospermum grandiflorum</i>	-
<i>Castilla elastica</i>	Bidzi Vonga
<i>Casuarina cunninghamiana</i>	Pin d'Australie
<i>Casuarina glauca</i>	Filao glauque
<i>Cecropia peltata</i>	-
<i>Cenchrus setaceus</i>	Herbe fontaine
<i>Cestrum elegans</i>	-
<i>Chromolaena odorata</i>	Herbe du Laos
<i>Chrysobalanus icaco</i>	Icaquier
<i>Cirsium vulgare</i>	Cirse commun
<i>Clibadium surinamense</i>	-
<i>Clidemia hirta</i>	M'fobo
<i>Combretum indicum</i>	Vahi kabouri

Nom scientifique	Nom vernaculaire
<i>Consolea falcata</i>	Console falquée
<i>Cordia curassavica</i>	Sauge noire
<i>Crocosmia x crocosmiiflora</i>	Montbrétia
<i>Cuphea ignea</i>	Herbe piment
<i>Dichrostachys cinerea</i>	Sari batrini
<i>Dieffenbachia seguine</i>	-
<i>Dillenia suffruticosa</i>	-
<i>Distimake tuberosus</i>	-
<i>Dolichandra unguis-cati</i>	-
<i>Dypsis madagascariensis</i>	Dypsis de Madagascar
<i>Eichhornia crassipes</i>	Jacinthe d'eau
<i>Elodea nuttallii</i>	Élodée à feuilles étroites
<i>Epipremnum pinnatum</i>	-
<i>Erigeron karvinskianus</i>	Vergerette de Karvinski
<i>Eriobotrya japonica</i>	Néflier du Japon
<i>Eucalyptus globulus</i>	Eucalyptus
<i>Falcataria moluccana</i>	Falcaire des Moluques
<i>Flacourtia indica</i>	Prunier de Madagascar
<i>Flemingia macrophylla</i>	Flémingie à grandes feuilles
<i>Fraxinus uhdei</i>	-
<i>Fuchsia boliviana</i>	Fuchsia de Bolivie
<i>Fuchsia magellanica</i>	Fuchsia de Magellan
<i>Furcraea foetida</i>	Kitani
<i>Gunnera tinctoria</i>	Gunnéra du Chili
<i>Haematoxylum campechianum</i>	Campêche
<i>Hedera helix</i>	Lierre grim pant
<i>Hedychium coccineum</i>	Longose à fleurs rouges
<i>Hedychium coronarium</i>	Longose blanc
<i>Hedychium flavescens</i>	Longose jaunâtre
<i>Hedychium gardenianum</i>	Longose
<i>Heracleum mantegazzianum</i>	Berce du Caucase
<i>Heracleum persicum</i>	Berce de Perse
<i>Heracleum sosnowskyi</i>	-
<i>Hiptage benghalensis</i>	Liane de cerf
<i>Hydrocotyle ranunculoides</i>	Hydrocotyle à feuilles de Renoncule
<i>Impatiens glandulifera</i>	Balsamine de l'Himalaya
<i>Imperata cylindrica</i>	Manéviki



Nom scientifique	Nom vernaculaire
<i>Indigofera suffruticosa</i>	Indigotier sauvage
<i>Justicia carnea</i>	-
<i>Lagarosiphon major</i>	Grand lagarosiphon
<i>Lantana camara</i>	Corbeille d'or
<i>Lantana montevidensis</i>	Lantanier de Montevideo
<i>Leonotis nepetifolia</i>	Léonotis à feuilles de népète
<i>Leucaena leucocephala</i>	Sari mugu
<i>Ligustrum ovalifolium</i>	Troène du Japon
<i>Ligustrum robustum</i>	Troène
<i>Ligustrum robustum subsp. walkeri</i>	Troène de Ceylan
<i>Lonicera confusa</i>	Chèvrefeuille confus
<i>Lonicera japonica</i>	Chèvrefeuille du Japon
<i>Lophospermum erubescens</i>	Liane Maurandya
<i>Ludwigia grandiflora</i>	Ludwigie à grandes fleurs
<i>Ludwigia peploides</i>	Jussie rampante
<i>Lygodium japonicum</i>	-
<i>Lysichiton americanus</i>	-
<i>Megaskepasma erythrochlamys</i>	-
<i>Melia azedarach</i>	Lila, Mlila
<i>Melinis minutiflora</i>	Herbe à miel
<i>Memecylon caeruleum</i>	-
<i>Microstegium vimineum</i>	-
<i>Mikania cordata</i>	-
<i>Mikania micrantha</i>	Liane américaine
<i>Mimosa pigra</i>	-
<i>Mimosa pudica</i>	Sensitive, M'zungu
<i>Mucuna pruriens</i>	Chitsangu
<i>Myriophyllum aquaticum</i>	Millefeuille aquatique
<i>Myriophyllum heterophyllum</i>	-
<i>Nymphaea lotus</i>	Nénuphar
<i>Opuntia ficus-indica</i>	Figuier de Barbarie
<i>Opuntia monacantha</i>	Oponce à une épine
<i>Ossaea marginata</i>	-
<i>Parthenium hysterophorus</i>	Malandi voa
<i>Paspalum urvillei</i>	Paspalum d'Urville
<i>Passiflora suberosa</i>	Niungou

Nom scientifique	Nom vernaculaire
<i>Passiflora tarminiana</i>	Passiflore banane
<i>Persicaria chinensis</i>	Persicaire de Chine
<i>Persicaria perfoliata</i>	-
<i>Pinus patula</i>	Pin étalé
<i>Pithecellobium dulce</i>	Mokonazi lahi
<i>Prosopis juliflora</i>	Epinard
<i>Psidium cattleianum</i>	Goyavier fraise, Mapouera m'tsongoma
<i>Pueraria montana var. lobata</i>	Kudzu
<i>Ravenala madagascariensis</i>	Arbre du voyageur
<i>Rhus longipes</i>	Sumac à long pied
<i>Ricinus communis</i>	Ricin commun
<i>Rivina humilis</i>	Rodzo mena
<i>Rubus alceifolius</i>	Mbwa pouroukou, Vigne marrone
<i>Schinus terebinthifolia</i>	Faux poivrier
<i>Senna obtusifolia</i>	Andrabahi
<i>Senna siamea</i>	Séné de Siam
<i>Solanum mauritianum</i>	Sari lobaka
<i>Spathodea campanulata</i>	Amani mtsirtsiri
<i>Sphaeropteris cooperi</i>	Cyathée de Cooper
<i>Stachytarpheta indica</i>	-
<i>Stachytarpheta jamaicensis</i>	Jakwe mavo
<i>Stachytarpheta urticifolia</i>	Jakwe maitso
<i>Tabebuia pallida</i>	Poirier des Antilles
<i>Tecoma stans</i>	Bois pissenlit
<i>Tetrapanax papyrifer</i>	-
<i>Tibouchina urvilleana</i>	Lisandra
<i>Tithonia diversifolia</i>	Boustouani
<i>Triphasia trifolia</i>	Orangine
<i>Ulex europaeus</i>	Ajonc d'Europe
<i>Urena lobata</i>	-
<i>Urena sinuata</i>	-
<i>Vachellia nilotica</i>	Gommier rouge
<i>Varronia curassavica</i>	-
<i>Zantedeschia aethiopica</i>	Arum



INDEX DES NOMS FRANÇAIS

P14 Acacia
P18 Aréquier
P30 Avocat marron
P62 Balisier
P58 Bambou commun
P16 Bancoulier
P22 Cannelier
P20 Caoutchouc
P64 Chloride barbue
P72 Choca vert
P70 Colle-colle
P44 Corbeille d'or
P104 Faux gingembre
P112 Grain d'encre
P38 Jambosier
P52 Jujubier
P84 Langue de belle-mère
P106 Liane corail
P32 Lilas de perse
P24 Palmier à huile
P114 Patte-d'oie
P110 Poivrier bétel
P86 Sétaire verticillée
P66 Songe
P40 Tabac bœuf
P96 Tridax marguerite
P36 Tulipier du Gabon
P46 Vigne marronne

INDEX DES NOMS SHIBUSHI

P80	Ambani voa malandi	P42 & P70	Pakaravini
P108	Ampamaki angofu be	P98	Pakavoava
P48	Andrabei lahi	P100	Pakavoava vaki ravini
P74	Aoudi raha fadi	P18	Popo
P54	Bimahimbo keli	P82	Rodzo mena
P44	Fatsiki madani	P34	Sabon kakazo
P102	Haitri ambandriha	P104	Sakai virou
P92	Jakwe maitso	P68	Sandra ori bori ravini
P90	Jakwe mavo	P88	Sandra ouri bouri
P26	Madadjani	P50	Sari lubaka
P56	Majimbi pampa	P28	Sari mugu
P76	Mami vavi	P62	Sari tamotamo mena
P38	Mapouera marachi	P78	Sodifafa
P16	Matra vato	P60	Tialamba
P24	Mavagati lahi	P106	Vahi kabouri
P52	Mokonazi vavi	P58	Valiha
P112	Niungou	P30	Zavocamaro



INDEX DES NOMS SHIMAORÉ

Bidzi vonga	P20
Chipwa kofu bole	P108
Hasa ndrume	P48
Kitani	P72
Majimbi	P66
Mbuera marachi	P38
Mbwa puruku	P46
Mbwasera	P44
Mdarasini	P22
Meawani	P78
Mfobo	P40
Mlalihapana	P94
Mlila	P32
Mpapakojo	P36
Mvovo	P18
Mwana be	P54
Mzeti	P16
Rambu	P110
Sari tibaku	P50
Tsinavu ndziche	P52
Tsinkizo masera	P104





Publication soutenue par :

